

**AFFRONTEZ L'HIVER AVEC**



**UN VTT YAMAHA À CHENILLE CAMSO**

\* Détails chez

**TECH**  
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922  
[www.techminimecanique.com](http://www.techminimecanique.com)

4093E0326

SEMAINE DU 19 JANVIER 2026

# Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 03  
24 PAGES

Le train déraile à Saint-Alexandre, pp. 2-3

Nombreuses réactions au départ de François Legault, p. 6

**GRANDE VENTE DE JANVIER**

**25%** de rabais

à

**50%** de rabais

**sur toute la marchandise**

À prix régulier • jusqu'au 31 janvier

Service de réparation sur place

À votre service depuis 66 ans



**BIJOUTERIE JEAN**

[www.bijouteriejean.com](http://www.bijouteriejean.com)

29, av. de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli  
**418 598-6382**

0165E0326



Sylvain Cazes frôle la mort

PP. 4-5

569RH0525



**ROYAL LEPAGE**

**KAMOURASKA-L'ISLET**

Agence immobilière  
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage  
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

**Véronique Drapeau 418 894-3375**

**SERVICE de MASSOTHÉRAPIE à Saint-Pascal**



**Benjamin Ouellet, massothérapeute**  
Membre de l'Association des massothérapeutes du Québec

Service de massothérapie Benjamin Ouellet  
La Bienveillante

604, rue Taché, Saint-Pascal  
Tél. : 1 581 673-1106 • Courriel : benou20@icloud.com  
Suivez-moi sur ma page Facebook

0352E5024

*La puissance d'un groupe*



**OLIVIER**  
KAMOURASKA | CHRYSLER

*Venez me rencontrer!*

Benoit Chouinard, conseiller aux ventes  
418 863-7430

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)  
**418 492-3432 • 1 800 363-3432**  
olivierkamouraskachrysler.com

0008H0724

## Déraillement de train à Saint-Alexandre

Un train de passagers de VIA Rail a déraillé après avoir heurté deux remorques fermées de camion de 53 pieds, stationnées sur le terrain de l'entreprise Aliments Asta, mais empiétant sur la voie ferrée. L'accident est survenu vers 1 h 35 dans la nuit du 11 au 12 janvier. Par miracle, personne n'a été blessé.

MARC LAROUCHE

Les services d'urgence ont immédiatement été appelés dans le secteur de la route 289. Selon Frédéric Deshaies de la Sûreté du Québec, les deux locomotives ainsi que quelques wagons ont subi des dommages lors de l'impact. « Quatre personnes se trouvaient dans les tracteurs

routiers qui tiraient les remorques, lesquelles étaient stationnées à proximité des rails. Le train transportait 124 personnes, soit 114 passagers et 10 membres du personnel. Personne n'a été blessé. »

Le choc a dû être violent puisque les dommages à la locomotive étaient

apparents. Les quatre personnes qui dormaient à l'intérieur des tracteurs routiers en ont été quittes pour un réveil brutal.

Par mesure préventive, tous les passagers ont été transportés à l'hôtel de ville de Saint-Alexandre dans des autobus scolaires conduits par des chauffeurs réguliers et des employés municipaux, réveillés au milieu de la nuit pour participer aux opérations d'urgence. VIA Rail a ensuite géré la situation. Malgré l'heure tardive, l'épicerie de Saint-Alexandre, située à proximité, a ouvert ses portes afin d'accueillir les passagers.

« Le Bureau de la sécurité des transports du Canada ainsi que la police du Canadien National ont été avisés, et ont pris en charge l'enquête afin de

déterminer les causes et les circonstances de la collision », conclut M. Deshaies. Le ministère de l'Environnement a également été avisé à la suite d'un déversement de diesel provenant des locomotives endommagées.

Lundi, différentes équipes, dont des techniciens du Canadien National, ont été sur place toute la journée avec de l'équipement lourd afin de remettre les locomotives et wagons sur les rails. Les deux locomotives et quatre voitures du train — qui effectuait la liaison Montréal-Halifax — ont déraillé, mais ne se sont pas renversées, ce qui aurait pu faire plus de blessés. La circulation ferroviaire sur ce tronçon a été interrompue durant plusieurs heures.



Le train s'est arrêté à quelques mètres des lieux de l'impact.



Des techniciens ont passé la journée de lundi sur les lieux.



Lors de notre passage, plusieurs remorques étaient stationnées tout près de la voie ferrée. Photos : Marc Larouche



De l'équipement spécialisé a été utilisé pour remettre les wagons sur les rails.



Les dommages à la locomotive de tête étaient bien visibles.

# Une nuit de solidarité à Saint-Alexandre



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

À peine quelques minutes après le déraillement, Saint-Alexandre se serrait les coudes pour accommoder les personnes touchées. Au cœur de la nuit, alors que le train venait de quitter la voie, la municipalité s'est rapidement retrouvée en mode entraide plutôt qu'en mode procédure.

« On n'a pas eu à décréter les mesures d'urgence, parce qu'il n'y a pas eu d'évacuation. Mais on était quand même en gestion de crise », résume le directeur général par intérim, Jean D'Amour, arrivé sur les lieux vers deux heures du matin. Près de 130 passagers et membres du personnel devaient être pris en charge, en pleine nuit.

Les pompiers ont été les premiers sur le terrain. « C'est le chef pompier qui m'a appelé. Ils étaient aux premières loges. » En

parallèle à l'accueil des passagers, un enjeu environnemental s'imposait déjà : un déversement d'environ 7000 litres de diesel. « Il y a eu un déversement, c'est un fait. Là-dessus, je me suis assuré qu'Urgence-Environnement soit impliqué, et que le CN fasse le travail. »

Pendant que les équipes spécialisées s'organisent pour pomper le carburant, et amorcer un suivi environnemental qui s'étendra sur deux ans, la municipalité, elle, se concentrait sur l'humain. « Ici, il n'y

avait plus de titres. On n'était pas des directeurs, on était du monde qui aidait du monde », poursuit M. D'Amour.

La grande salle municipale a été ouverte à toute vitesse. « Quand je suis arrivé, il faisait noir, il n'y avait rien de monté. Quarante-cinq minutes plus tard, on accueillait les premiers passagers. » Des espaces ont été aménagés pour les bagages, transportés à l'aide du camion des travaux publics.

« On a fait ouvrir l'épicerie à trois heures du matin, ne serait-ce que pour offrir un café. » Nourriture, boissons, petites attentions : tout a suivi. « Il y avait du pain, du yogourt, des fruits, du fromage, même du 7-Up. »

Les anecdotes témoignent de cette mobilisation. « Une dame s'est foulé la cheville, on l'a envoyée à l'hôpital en ambulance. Une heure et demie plus tard, elle était revenue, prête à repartir en autobus. Une autre voulait des Tylenol, elle en a eu. Une autre voulait un bol d'eau pour son chien... elle a eu son plat d'eau. »

## Autobus scolaires

Des autobus scolaires ont assuré le transport entre le site du déraillement et l'hôtel de ville. « Les gens sont arrivés autour de trois heures. Graduellement, on s'est ajusté. Mes pompiers ont ajouté des tables, personne n'a attendu. » À neuf heures le lundi matin, tout le monde avait repris la route grâce aux autobus nolisés par le transporteur ferroviaire. « Ils ont été ici en moyenne cinq heures. Ça s'est fait rapidement et dans le calme. »

Pour Jean D'Amour, la plus belle récompense est la satisfaction des gens. « Une dame a dit à quel point elle avait été bien reçue. Elle venait de Montréal, et ne connaissait pas Saint-Alexandre. Quand



Jean D'Amour. Photo : Courtoisie

les gens sont repartis, ils nous serraient la main et nous remerciaient. »

Le directeur général par intérim n'a pas manqué de souligner le travail de son équipe. « Je suis très fier de tout le monde. On a retroussé nos manches et on a fait ce qu'il fallait. »

## Déversement de diesel

Sur le plan environnemental, la vigilance demeure entière. « Ils vont siphonner le diesel, faire des forages, aménager des puits. La semaine prochaine, ça devrait être réglé, et après ça, il y aura une veille de deux ans. Nous, notre rôle est pleinement joué. »

Le service ferroviaire a repris depuis. « La voie ferrée a été littéralement arrachée. Les grues sont arrivées de Montréal lundi. La voie ferrée a été rouverte le lendemain. »

## TENTATIVE DE FRAUDE PAR FAUX REPRÉSENTANT La SQ lance un avertissement dans notre région

La Sûreté du Québec met en garde la population régionale à la suite d'une vague d'appels frauduleux signalés dans le secteur de Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques. Quelques appels de fraude de type « faux représentant » ont été rapportés jusqu'à maintenant. Aucune perte financière n'a toutefois été enregistrée.

MARC LAROUCHE

Selon les informations transmises par les policiers, les fraudeurs contactent leurs victimes par téléphone en se faisant passer pour des policiers ou des représentants d'institutions financières. Ils prétendent qu'une fraude ou qu'une enquête est en cours au nom de la personne visée, et cherchent ensuite à obtenir des renseignements personnels ou bancaires sous prétexte de vérifier ou de régulariser la situation.

La Sûreté du Québec rappelle que ce type de démarche est toujours frauduleux. Aucun policier ni aucun représentant d'une institution financière ne demandera de renseignements confidentiels par téléphone. Il est recommandé de ne jamais divulguer d'informations personnelles ou bancaires, et en cas de doute, de raccrocher et de communiquer directement avec son institution financière ou avec la Sûreté du Québec.

Toute personne croyant avoir été

ciblée par ce stratagème est invitée à signaler l'événement à la Sûreté du Québec, ainsi qu'au Centre antifraude du Canada en composant le 1 888 495-8501.



La vigilance de la population demeure essentielle afin de limiter les risques et de prévenir ce type de fraude. Photo : The Registi, Unsplash



## AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

Le Club de Golf Saint-Pacôme Inc. et le Club de Golf La Pruchière Inc. invitent leurs sociétaires et actionnaires à assister aux **assemblées générales annuelles** qui se tiendront le **dimanche 15 février 2026**, à partir de **13 h 30**, à l'adresse suivante :

**Club de Golf Saint-Pacôme / Club de Golf La Pruchière**  
40, rue de la Pruchière, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Les assemblées se dérouleront successivement :

- 13 h 30 : AGA du Club de Golf Saint-Pacôme Inc.
- 14 h 30 : AGA du Club de Golf La Pruchière Inc.

**Important :** Un seul représentant par entreprise détenant une action ou une part sociale aura le droit de vote aux assemblées des deux compagnies.

Nous profitons de cette occasion pour vous transmettre nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2026.

Au plaisir de vous rencontrer.

Lyne Pelletier,  
Secrétaire-trésorière

## CHUTE DE 25 PIEDS EN PLEINE FORÊT Sylvain Cazes a frôlé la mort

Il chasse le chevreuil depuis qu'il a 15 ans. Il en a 63. Pour tout ce qui vient autour : la préparation, les repérages, les caches, l'attente, le silence, la patience. Sylvain Cazes de La Pocatière parle de la chasse comme d'une passion, du printemps jusqu'aux premiers froids. Le 7 août 2025, cette routine a failli se terminer net au pied d'une épinette, après une chute de 25 pieds d'un mirador improvisé.

MARC LAROUCHE

La chasse préférée, c'est le chevreuil. Une activité plus solitaire, plus fine que celle à l'original. « Au chevreuil, tu peux te débrouiller seul, sans déranger. Tu es capable de faire tes affaires sans besoin de demander d'aide de personne », dit-il, citant des souvenirs de chasses mémorables. « Les plus beaux que j'ai tués, c'était à l'arc, à 15 pieds, 20 pieds. Très proches. »

À 63 ans, malgré les années, les accrocs et quelques incidents, il n'a jamais cessé de chasser. Il était déjà tombé d'un arbre, au Cap Martin, mais ça n'avait rien à voir avec ce qui lui est arrivé cet été.

### Préparer le terrain

Le 7 août au matin, il part pour préparer le terrain d'une éventuelle chasse. L'endroit est situé entre Saint-Damase et Tourville, dans une zone sans chemin direct. « Sans GPS, ce serait facile de se perdre. L'endroit est loin des routes, avec seulement deux chemins accessibles à environ 25 minutes de marche. » Sylvain est seul. Personne ne sait qu'il est parti, encore moins où il est.

Il monte une première plateforme à environ 15 pieds, mais veut monter plus haut. « C'est pour que le chevreuil ne puisse pas te sentir. Il a un excellent odorat. Plus tu es haut, moins il peut te sentir », explique-t-il. Armé de ses outils, sa scie, de l'eau, tout dans son sac à dos, il choisit une épinette. Il se dit que ce sera parfait.

Normalement, pour ce genre de projet, il pourrait utiliser un trépied commercial. Mais les trois qu'il possède sont déjà installés ailleurs, et il ne veut pas en acheter un autre. Il décide donc de se fabriquer une plateforme maison. Ainsi, il coupe de belles épinettes, fait des supports en forme d'Y, installe des vis, prépare tout au sol, et monte le matériel.

### Ascension et chute

Pour grimper, il utilise des crochets en métal vissés dans l'arbre, espacés aux 12 pouces, comme une échelle. « Les crochets sont solides. C'est super sécuritaire. » Sylvain Caze connaît la routine. Il sait exactement quoi faire. « Normalement, tu t'attaches avec un harnais. Tu t'attaches en arrière de toi, près de l'arbre. Avec l'attente, le silence, la fatigue s'installe, tu te mets à cogner des clous, tu t'endors et tu peux tomber face première au sol », illustre-t-il. Il connaît le danger. Malgré cela, il ne s'attache pas.

Il s'exécute avec sa plateforme maison, et s'affaire sur une grosse vis qu'il pourrait, se dit-il, entrer plus creux dans l'arbre. Il met le pied sur le crochet du dessous, commence à visser, et tout lâche. « Je me suis senti partir avec tout le stock sur le dos. »

La chute est brutale. Vingt-cinq pieds, c'est environ 7,6 mètres, l'équivalent d'un immeuble de deux étages. Lui, il compare ces 25 pieds à la hauteur des transformateurs d'Hydro-Québec. « Ce que je me suis dit quand je me suis senti tomber ? Ça va faire mal en tabarn... »

Sylvain s'écrase au sol. Il insiste sur un détail qui, selon lui, a fait la différence entre la vie et la mort. « J'avais tout nettoyé le site au sol, beaucoup plus que d'habitude. Souvent, on coupe vite, on laisse des petits pics, des troncs pointus. Cette fois, j'avais tout ramassé, nettoyé, fait une zone plus "propre". C'était comme un beau lit de mousse. » Sans cela, il est convaincu qu'il aurait pu s'empaler.

Quand il touche le sol, il croit qu'il vient de mourir, ou que ça s'en vient. « J'étais certain que j'étais cassé de partout, que j'avais une hémorragie interne. C'était impossible de bouger, de me relever. Mon corps ne répondait plus. J'étais

mou comme un jello. » Il ne panique pas, mais se parle intérieurement. Il est loin. Personne ne l'entendra s'il crie. « Personne ne sait où je suis. Je suis pogné ici, personne ne peut venir m'aider. Je suis fait. C'est ici que ça finit. »

Il voit un trou profond de deux pouces dans sa cuisse. Un crochet vissé sur l'arbre lui avait transpercé la peau lors de sa chute. « Le crochet est rentré et ressorti. Ça a fait un méchant trou et ça saignait. » Sylvain Cazes reste là, environ une demi-heure, à se dire qu'il va mourir. Il pense à sa vie, se dit que les gens vont dire qu'il est mort en faisant ce qu'il aimait. »

Puis il tourne la tête. Il voit son cellulaire, à côté de lui. Tombé tout près. Il n'en revient pas. Le réflexe est presque désespéré : il faut l'atteindre, même s'il est persuadé qu'il n'y a pas de réseau sur ce site. « Je le sais, je l'avais déjà essayé, il n'y a rien qui entre ». Il entreprend tout de même de le saisir. Il rampe par petits coups, millimètre par millimètre, en s'agrippant à la mousse. La douleur est insupportable. Finalement, il attrape son téléphone, compose 911... et ça répond !

« Je suis tombé en haut d'un arbre à peu près à 25 pieds de haut. Je suis cassé en morceaux, je ne suis plus capable de bouger. Je suis tout seul ici », dit-il à la répartitrice, qui cherche sa position, mais ne le voit pas sur la carte. Et la ligne coupe. Et Sylvain replonge dans le noir. « Là, j'ai dit, c'est vrai que c'est la fin. »

Une heure plus tard, le téléphone sonne à nouveau. Cette fois, la voix est

claire : la répartitrice l'a localisé. « Les secours s'en viennent. J'ai trouvé votre téléphone sur ma carte. J'ai pris le GPS de votre position, et l'ai transmise aux pompiers. » L'espoir revient.

Dans le bois, il entend des bruits. Des portières de VTT, des voix, des cris. Et quand les premiers répondants arrivent, le choc est double : ce sont des collègues. « Ah ben cr... c'est Sylvain », lui lancent-ils. Deux confrères de travail, pompiers volontaires. Ce hasard additionné au reste, il ne l'explique pas autrement que par une présence. « Mon père. Tout le monde me dit que c'est un miracle. Mon père était là, en haut. Je ne devais pas mourir ce jour-là. »

Tout s'entremêle, incluant les douleurs atroces. Il implore les ambulanciers de ne pas le bouger n'importe comment. Attaché sur une civière, la longue sortie du bois commence. « C'était un calvaire, dans la bouette, les souches, les trous. J'ai été échappé plusieurs fois. À chaque secousse, la douleur était inimaginable. » Malgré tout, il répète la même phrase, comme une prière : « Merci les gars. Vous m'avez sauvé la vie. »

Au bout de cette journée, Sylvain Cazes comprend une chose. Il est vivant, mais est passé à un cheveu de ne jamais revenir. Et s'il a un message, il n'est pas compliqué. « Dire où on va, ne jamais partir seul, sans avertir, et surtout, s'attacher. Toujours. » La suite s'est écrite à l'hôpital. Et elle est tout aussi dure.

À la une : Photo Marc Larouche



Sylvain Cazes pose devant ses nombreux trophées de chasse. Photo : Marc Larouche

<p>Le <b>Placoteux</b> L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p>	<p>Financé par le gouvernement du Canada</p>	<p>RÉSEAU SELECT MÉDIAS PUBLIQUES</p>	<p>Impression <b>QUÉBECOR</b> Média</p>	<p>Distribution privée</p>	<p>Édition Kamouraska-L'Islet <b>19 601</b> copies</p>
	<p>DIRECTION GÉNÉRALE <b>Louis Turbide</b> (poste 105) Rédacteur en chef direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION <b>Marlyse Sambou</b> (poste 102) administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES <b>Marlyse Sambou</b> (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p>	<p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com</p> <p><b>Marc Larouche</b> (poste 103) Journaliste et chroniqueur</p> <p><b>José D. Soucy</b> (poste 104) Journaliste, chroniqueur et webmestre</p> <p>RÉVISION <b>Éliane Vincent</b></p>	<p>VENTES <b>Hélaine Pettigrew</b> (poste 108) helaine@leplacoteux.com</p> <p><b>Édith Lévesque</b> (poste 109) edith@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION <b>Marjorie Ouellet</b> (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com</p>	<p><b>Manon Brousseau</b> (poste 106) montage@leplacoteux.com</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION <b>Philippe Paradis</b>, président <b>Marjorie Ouellet</b>, secrétaire <b>Félix Bernier</b>, administrateur</p>	<p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</p>
<p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 <b>418 492-2706</b> Téléc. : <b>418 492-9706</b></p> <p><b>www.leplacoteux.com</b></p>					<p>  Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>
<p>TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706</p>					

# Le long retour vers une vie normale

Sur une civière, après un parcours jonché d'obstacles en plein bois, Sylvain Cazes et ses sauveteurs arrivent à l'ambulance. Il est vidé. La douleur est indescriptible. Il a tenu le coup sans médicaments, encaissant chaque choc sur la civière dans les souches et la boue. Et quand les ambulanciers lui disent qu'ils vont enfin pouvoir lui donner quelque chose, il exige quelque chose de fort.

MARC LAROUCHE

« Ils m'ont donné du fentanyl! Je peux vous dire que ça marche très fort. Je n'avais plus rien, je ne sentais plus rien. » Rien, sauf un calme artificiel, celui qui arrive quand la douleur décroche enfin. Direction Montmagny. À l'hôpital, on le transfère, on le manipule, on le passe d'une table à l'autre. Il remarque tout, même ces détails, parce que chaque déplacement le fait atrocement souffrir. On le radiographie, on l'évalue. Et très vite, la conclusion tombe : ce n'est pas un cas ordinaire. On l'envoie à Québec. « On vous transfère à l'Enfant-Jésus. Vous êtes poly-traumatisé. »

À l'Enfant-Jésus, le diagnostic est lourd. Il le répète comme on énumère une liste qu'on n'aurait jamais voulu entendre. « J'avais le bassin cassé en deux, la hanche, quatre côtes, la clavicule, j'avais mon gros trou dans la jambe, et l'épaule disloquée. » Nous sommes jeudi. Malgré l'urgence, il ne sera pas opéré avant le mercredi suivant. Le spécialiste a besoin d'un bloc opératoire durant cinq heures. Coincé sur son lit, il attend, avec des piqûres aux trois heures. Il les prend toutes. « Je n'en sautais pas une. »

L'opération dure cinq heures. Il sort de là sans vraiment savoir ce qu'ils ont fait. Il n'a pas posé de questions. Il était dans un autre monde. Mais la réponse, il la résume en une phrase qui revient souvent. « Ils m'ont mis des vis partout. Je suis tout vissé », dit-il, montrant une photographie

d'une radiographie qui ne laisse aucune place à l'interprétation. « L'arrière de mes hanches ne bouge plus comme avant. Là où il y avait des ligaments, tout est maintenant fixé. »

## Difficile processus de réhabilitation

Sylvain Cazes passe un mois à l'Enfant-Jésus, sans jamais se lever, sans air climatisé, sans télévision. Le temps est long à attendre le moment où l'on commencera à lui montrer comment redevenir fonctionnel. Quand on l'installe enfin en fauteuil roulant, il sent que la sortie devient possible. Mais rentrer chez lui n'est pas simple : il vit dans un trois et demi au troisième étage. Impossible. On l'oriente vers la réadaptation. D'abord un transfert temporaire à La Pocatière, faute de place, puis à Saint-Antonin, dans un ancien foyer devenu centre de réadaptation. Et là, nouveau coup dur.

À La Pocatière, il fait une forte fièvre. Son corps rougit. Il fait 40 degrés de fièvre. Une infirmière s'inquiète et tranche. Retour à Québec.

On suspecte une infection. De fait, une bactérie s'était introduite dans son corps lors de l'opération. Les médecins l'ont traquée, coincée, tuée.

Sylvain retourne vers la réadaptation à Saint-Antonin. Au départ en fauteuil roulant, puis avec des béquilles. Il avait déjà connu la rééducation, parce qu'il avait eu un autre accident majeur plus jeune : un face-à-face en moto avec une voiture,



En arrivant à terre, le cellulaire de M. Cazes a pris cette photo. On voit sa jambe et une partie de la plateforme maison qu'il avait fabriquée. Photo : Courtoisie

fracture ouverte, fémur sorti. Il en parle sans détour, comme pour dire que son corps a déjà été mis à l'épreuve. Malgré tout, cette chute de 25 pieds reste un sommet de douleur.

En réadaptation, son moral descend. « La nourriture n'était pas mangeable. J'ai perdu 27 livres. » Il finit par imposer son menu de survie : soupe, yogourt, jello, café. Puis, il peut enfin rentrer chez lui avec un suivi tous les deux mois. « J'ai dû attendre douze semaines pour la consolidation avant de mettre du poids. Lorsque j'ai pu me lever, j'ai demandé à voir mes radiographies pour comprendre ce qu'on m'avait fait. » Il est frappé. « Quand je montre ces images aux gens, ils me demandent comment je fais pour être encore debout ».

## Douleur permanente

Aujourd'hui, il vit avec une raideur permanente. Il fatigue vite debout, supporte moins longtemps les positions, il doute de pouvoir retourner à son travail comme avant. Il parle de ses démarches : chômage maladie, rencontre avec l'orthopédiste, assurance salaire, incertitude. Il ne dramatise pas. Il constate.

Et malgré cette aventure, la chasse ne sortira pas de sa vie. Il est même retourné cette année, en béquilles et en véhicule, sans marcher comme avant. Il voulait simplement être là, sentir le bois, revenir à son monde. Chez lui, il montre ses trophées, ses souvenirs, les photos. Il parle du premier qu'il a abattu à l'arbalète quand il était jeune.

Une chose a changé pour toujours. Si à son travail chez Rousseau Métal, il sait qu'à partir de dix pieds il faut harnais, casque, lunettes, système de poulies, il avoue pourtant : « J'ai trois harnais à la maison.

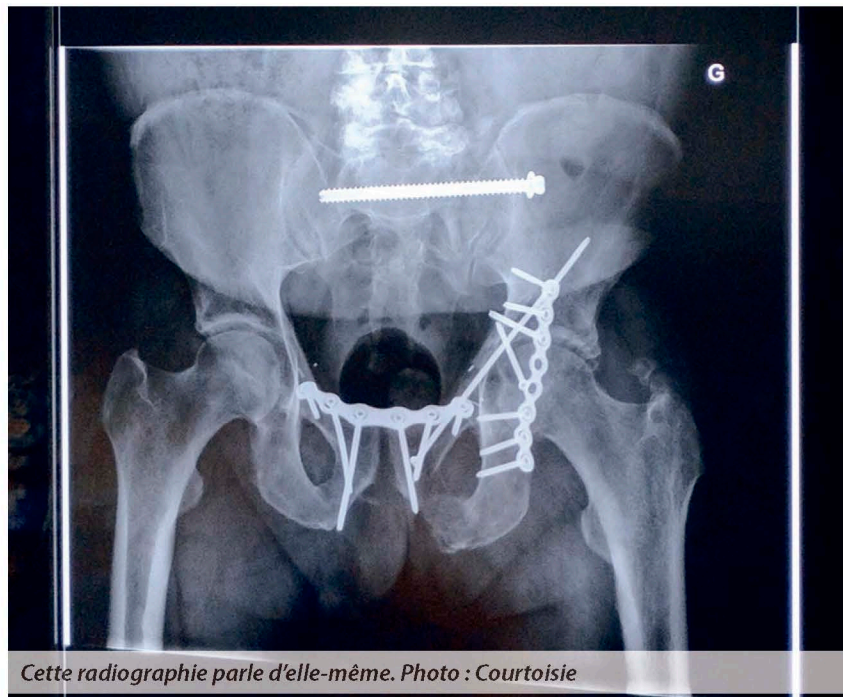
Je ne les ai jamais mis à la chasse ». Il en admet l'absurdité : « Si ce jour-là j'avais été attaché, j'aurais probablement simplement viré à l'envers, mais je ne serais pas tombé. » Il le dit sans détour : « Je vais m'attacher. C'est officiel. »

Sylvain Cazes continue de croire que quelque chose l'a protégé, que son père a « arrangé » le scénario, le ménage au sol, le téléphone qu'il avait mis dans la poche de son pantalon plutôt que dans son sac, le fait qu'il soit tombé près de lui, qu'il l'ait vu et pu le saisir, le 911 qui a répondu malgré l'absence de réseau, et la cerise sur le gâteau : lorsque son téléphone a atteint le sol, il a pris une photo. On y voit la jambe de Sylvain, et la plateforme en Y qu'il avait fabriquée. Comme un rappel qu'il doit dorénavant être prudent.

Dans ce mélange de douleur, de métal, de cicatrices et de gratitude, il revient toujours au même point : il est vivant. Debout. Et la prochaine fois qu'il montera, même pour dix pieds, il ne laissera plus jamais la chance décider à sa place.



Ce chevreuil trône fièrement dans sa chambre. Photo : Marc Larouche



Cette radiographie parle d'elle-même. Photo : Courtoisie

La Loterie des Chevaliers de Colomb  
Conseil 5425 Ste-Anne

Édition : 2026  
**La Chasse à l'As de Trèfle**

Gagnante de la semaine #1 :  
**Mme Danielle Morneau de La Pocatière.**  
Elle a pigé la dame de cœur et mérite  
le lot hebdomadaire de 847,35\$.  
Le prochain lot progressif est estimé  
à 1 250\$ pour le tirage suivant.

142360325



presse@leplacoteux.com

## DÉMISSION DE FRANÇOIS LEGAULT Mathieu Rivest pris par surprise

JOSÉ D. SOUCY

L'annonce soudaine du départ prochain de François Legault a pris de court la députation de la Coalition avenir Québec. Dans la circonscription de Côte-du-Sud, le député caquiste reconnaît avoir été profondément surpris par la décision de son chef.

«C'est une grosse nouvelle. Honnêtement, je pense que personne ne l'a vue venir», confie-t-il au *Placoteux* quelques instants après l'événement.

S'il parle d'un choc, l'élu tient toutefois à rappeler que François Legault demeurera premier ministre jusqu'à ce que la CAQ se choisisse un nouveau chef, assurant ainsi une transition que Mathieu Rivest souhaite stable et respectueuse. «Je vous confirme ce que j'entends, et ce sera sûrement avant le printemps. On ne partira pas cet été en campagne électorale avec un nouveau chef fraîchement nommé. On souhaite que cette transition-là se fasse assez rapidement», confie-t-il.

### Un hommage senti

Au-delà des considérations organisationnelles, Mathieu Rivest a surtout tenu à rendre un hommage à l'homme derrière le chef. Il rappelle que son propre engagement politique est indissociable de la confiance que lui a accordée François Legault. «Si j'ai la chance de faire de la politique aujourd'hui, c'est parce qu'il m'a confié ce mandat-là», affirme-t-il. Il évoque aussi les débuts de la Coalition avenir Québec, cette «troisième voie» qui

s'est imposée dans le paysage politique en misant sur l'identité québécoise, la laïcité et le désir de rassembler.

Pour le député de Côte-du-Sud, François Legault a été bien plus qu'un chef de parti. Il a été un mentor. «Il m'a appris énormément, autant sur le plan politique que sur le plan humain. Il a su bâtir une équipe, nous faire confiance, et nous motiver à prendre des décisions difficiles. Cette relation-là va rester gravée à jamais dans mon parcours», explique-t-il.

Sur le plan du bilan, l'élu reconnaît sans détour que le premier ministre a été durement jugé par la population au cours des derniers mois. «À un moment donné, quand les Québécois souhaitent du changement, ça se ressent sur le terrain.» Il estime néanmoins que François Legault quitte «probablement au bon moment», après une réflexion amorcée durant la pause des Fêtes.

Selon lui, cette décision est d'abord motivée par l'amour du Québec, du parti et de la famille caquiste. «Il le fait pour le bien du Québec», résume-t-il, convaincu que le premier ministre a voulu permettre à sa formation politique d'aborder la

prochaine étape avec lucidité.

Le député rappelle par ailleurs que le legs de François Legault est considérable. Il cite notamment les grands dossiers structurants qui continueront de marquer l'avenir du Québec, dont Churchill Falls, la révision de la rémunération des médecins, ainsi que plusieurs réformes importantes en agriculture, en culture et en économie. «On a pris des décisions audacieuses. Je peux vous dire qu'on ne s'est pas "pogné les fesses" dans les dernières années», lance-t-il, assumant le caractère parfois confrontant de certaines politiques.

M. Rivest souligne également l'importance des investissements consentis en culture sous le gouvernement Legault. Il cite notamment le projet du Musée national de l'histoire du Québec, qu'il considère comme un legs majeur pour les générations à venir. «On investit beaucoup en culture, même dans un contexte économique qui n'est pas facile. Le Musée national de l'histoire du Québec, de ce que j'entends, ça va être phénoménal», souligne-t-il, estimant que ce projet constitue un héritage structurant pour la mémoire collective et l'identité québécoise.

### La suite

À huit mois des élections générales, Mathieu Rivest demeure catégorique : il n'a aucune intention de briguer la chefferie de la CAQ, ni de prendre position dans l'immédiat pour un potentiel successeur. «Ce n'est pas du tout dans mon état d'esprit. Quand je dis que c'est un choc, c'est

aussi parce qu'on n'était pas du tout dans une dynamique de succession», ajoute-t-il.

Le député local a également tenu à rendre hommage à l'épouse du premier ministre. «J'ai aussi une pensée toute particulière pour Isabelle. Nos discussions sur la culture, sur notre attachement à l'identité du Québec et sur la philanthropie culturelle demeurent marquantes pour moi.»

Malgré le départ annoncé du chef fondateur de la Coalition avenir Québec, Mathieu Rivest se montre confiant, et estime que sa formation dispose de bases suffisamment solides pour traverser cette période charnière. «François Legault a bâti une équipe solide et fière. Je suis convaincu que notre formation saura traverser cette transition tout en demeurant fidèle à l'esprit qui l'a portée depuis ses débuts», a-t-il conclu.



Mathieu Rivest rappelle que son propre engagement politique est indissociable de la confiance que lui a accordée François Legault. Photo tirée de Facebook

## Vives réactions

**Les réactions sont vives concernant la démission surprise de François Legault. La députée-ministre Amélie Dionne était très proche de lui. Tous deux se connaissent depuis très longtemps, et c'est lui qui lui a permis de réaliser son rêve de devenir ministre. C'est d'ailleurs cet aspect qu'elle soulève en premier lieu dans ses commentaires.**

MARC LAROUCHE

«Je tiens à remercier monsieur Legault pour la confiance qu'il m'a accordée en 2022 en me permettant d'être candidate, puis à nouveau lors du remaniement ministériel en me nommant ministre du Tourisme et ministre responsable du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine», dit la députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques, ajoutant que travailler à ses côtés a été un réel honneur et une expérience profondément enrichissante.

«Ensemble, nous avons accompli de grandes choses, d'abord à titre de membre du personnel de cabinets ministériels, puis depuis trois ans comme élue. Je suis fière de ce que nous avons réalisé pour notre Québec, et je poursuivrai mon

engagement avec détermination pour faire rayonner les valeurs de la CAQ et soutenir le développement de nos régions.»

Les réactions viennent de partout

Au-delà de la politique, la préfète élue du Kamouraska, Nancy Dubé, pense à l'être humain. «Quand je vois des nouvelles comme ça, je pense toujours avant tout à l'humain derrière l'homme politique; un père de famille, un fils, un frère... Ce n'est tellement pas facile d'être en politique, surtout à ce niveau-là», dit-elle. «Malgré plusieurs ratés en fin de mandat, tout n'est pas à jeter aux poubelles, et je salue son dévouement et sa vision pour le Québec.»

Le maire de La Pocatière Vincent Bérubé parle de la difficulté d'être premier ministre. «Même si j'ai été en désaccord

avec les gouvernements en place.»

La directrice générale de la Chambre de commerce de Kamouraska-L'Islet (CCKL), Anne-Christine Charest, remercie le premier ministre démissionnaire «pour son engagement à accélérer le développement économique du Québec et de ses régions, ainsi que pour le soutien apporté aux entreprises et aux collectivités. La CCKL lui souhaite le meilleur dans ses projets futurs, et demeure prête à collaborer avec le gouvernement afin de soutenir la prospérité de notre région.»

De son côté, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a tenu à souligner le travail et l'engagement de François Legault, et le remercier pour son apport au développement des régions du

Québec. «Dès 2019, la signature du Pacte fiscal a marqué une étape majeure dans la relation entre le gouvernement du Québec et le monde municipal, en offrant aux municipalités et aux MRC des outils pour soutenir leur développement économique, social et territorial. Ces outils se traduisent notamment par la mise en place du Fonds régions et ruralité (FRR), devenu un levier structurant pour les projets porteurs en région. Cette dynamique s'est poursuivie avec la Déclaration de réciprocité de 2023, qui a reconnu officiellement le rôle central des municipalités dans la vitalité du Québec, et s'est traduite en inscrivant dans la Loi le partage de la croissance des revenus d'un point de pourcentage de la taxe de vente du Québec (TVQ), devenant ainsi une source de financement récurrente. [...] La FQM lui souhaite le meilleur pour la suite, et réitère son engagement à poursuivre le travail avec son successeur ou sa successeuse afin de continuer à bâtir le Québec des régions.»

## SAINT-ALEXANDRE

# Le vacarme plutôt que la quiétude

La quiétude à laquelle croyait avoir droit André Allard s'est transformée en combat quotidien. Résident de Saint-Alexandre, il dénonce l'aménagement et l'utilisation d'une piste de motocross qu'il juge illégale, installée à quelques dizaines de mètres de sa résidence, en pleine zone agricole.

MARC LAROUCHE

Selon lui, la situation rend toute jouissance normale de sa propriété impossible. « Je suis à environ 135 pieds de la piste, aménagée à la fin mai. Souvent, entre 9 h 30 et 21 h 30, du début de l'été à la reprise de l'école, en septembre, il n'y a pas une belle journée où je peux m'asseoir dehors tranquillement. C'est impossible. Le bruit est constant, matin et soir », affirme-t-il, décrivant des motocross conduits surtout par de jeunes amateurs, mais aussi par des adultes.

### Un terrain zonné agricole

Au cœur de la problématique, le zonage. Le secteur où se trouve la piste serait classé en zone agricole, ce qui, selon André Allard, rend l'aménagement d'une piste de motocross non conforme à la réglementation. Il soutient que la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a déjà confirmé que ce type d'usage n'y est pas permis. Nos recherches semblent confirmer ses allégations. La *Loi sur la protection du territoire*

et des activités agricoles a pour objectif de préserver les terres agricoles pour l'agriculture, et interdit l'utilisation d'un lot agricole à d'autres fins que l'agriculture, sauf autorisation expresse de la CPTAQ.

Dès les premières activités, M. Allard affirme avoir tenté une approche directe auprès du propriétaire du terrain, lui suggérant d'aller chercher les autorisations nécessaires, en vain.

### Démarches répétées, réponses floues

À partir du début de l'été, André Allard multiplie les démarches auprès de la Municipalité. Il se rend une première fois à l'hôtel de ville au début juin, puis à nouveau en juillet, sans obtenir de réponse claire. En septembre, alors que les élections municipales approchent, il dépose officiellement une plainte au conseil municipal.

C'est lors d'une séance du conseil, en novembre, qu'un nouveau conseiller l'informe qu'il aurait été convoqué à une rencontre, mais qu'il ne s'y serait pas

présenté. Une affirmation que M. Allard conteste catégoriquement. « On m'a dit que j'avais été convoqué. J'ai demandé l'ordre du jour, la date, l'heure et le moyen de communication utilisé pour me convoquer. Il n'y a rien. Aucune trace », soutient-il. Pour en avoir le cœur net, il vérifie l'ensemble de ses appels et messages. « Le seul moyen de me rejoindre, c'est mon téléphone. Il n'y a jamais eu d'appel de la Municipalité. Jamais », insiste-t-il.

Sa récente présence à une séance du conseil municipal n'a fait qu'accroître sa frustration. Il pose de nouveau ses trois questions : pourquoi le dossier n'a-t-il jamais été transmis à la CPTAQ, quand aurait eu lieu la supposée rencontre, et comment il aurait été convoqué. Le lendemain, une rencontre est organisée au bureau municipal avec le directeur général par intérim, Jean D'Amour. Le responsable de l'aménagement et de la délivrance des permis était là. La réponse qu'il obtient le laisse sans voix. « Il m'a dit : "Je n'ai pas eu le temps." Pas le temps, en huit mois », résume-t-il, visiblement exaspéré.

### Un climat qui se détériore

Au-delà du bruit, André Allard affirme que le climat s'est détérioré depuis qu'il dénonce la situation. Il dit avoir reçu des menaces, et rapporte plusieurs actes de vandalisme sur sa propriété. Des arbres auraient notamment été endommagés à proximité de sa maison, événements pour lesquels il a porté plainte à la Sûreté du Québec. « J'ai des photos, des vidéos, j'ai fait des démarches. Mais sans caméra qui capte les gestes clairement, on me dit que c'est difficile d'avancer », déplore-t-il.

Aujourd'hui, le dossier demeure

irrésolu. André Allard affirme ne pas vouloir lâcher le morceau. « Je ne demande pas la lune. Je demande juste de pouvoir vivre chez nous dans le calme, et que les règles soient respectées », conclut celui qui entend poursuivre ses démarches auprès des autorités municipales et des instances concernées, convaincu que la piste de motocross n'a tout simplement pas sa place dans un secteur agricole résidentiel.

### Du temps au temps

Jean D'Amour soutient avoir donné un rendez-vous à M. Allard en juin, et qu'il ne s'est pas présenté. Il confirme cependant ses propos, à savoir que lors de la seconde rencontre, suite à sa présence au conseil municipal, M. Allard est allé le rencontrer, et que l'urbaniste Sylvain Thériault lui a effectivement dit que le temps lui avait manqué.

« On s'entend que la piste de motocross en plein hiver, elle n'existe pas, c'est de la neige. Mais le dossier avance, tout porte à croire qu'on est en zone agricole, on est en train de valider, et si la piste n'est pas conforme, la Ville va faire sa job », dit-il, réitérant sa confiance en M. Thériault. « Pour appliquer un règlement, il faut prendre le temps de faire les choses correctement. D'ici le printemps, les choses devraient prendre leur place. »



Cette piste de motocross, possiblement aménagée en territoire agricole, donne bien des maux de tête à André Allard. Photo : Courtoisie

## Nos professionnels

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol

Conseiller en sécurité financière  
418 492-3255

Assurance-vie  
Protection en cas d'invalidité  
Régimes collectifs  
Rentés, REER



005010674

**iA**  
Groupe financier  
Agence Rivière-du-Loup

Jean-François Cyr  
Conseiller en sécurité financière

Assurances  
Épargnes

Placements

Analyse de retraite  
Référéncements :  
Courtiers hypothécaires  
Assurance collective  
Gestion de patrimoine

418-943-8628

Tous vos besoins à un seul endroit

Assurance auto/habitation

Magasinez et comparez !  
Téléphonique :  
1 (866) 650-4641  
Mentionnez le code: J16867

En ligne:

0417E4923

## CENTURY 21.

Nord-Sud

AGENCE IMMOBILIÈRE

DES PROJETS POUR 2026?  
De VENDRE ou d'ACHETER?

Disponibles dans  
le GRAND KRTB!

Pour un service en OR  
du début à la fin,  
contactez-nous!

COURTIERS IMMOBILIERS

CATHERINE GAGNON 418 894-4663  
catherine.gagnon@century21.ca

FRANCE ROY 418 603-2121  
france.roy@century21.ca

901, 4<sup>e</sup> avenue Painchaud, La Pocatière

**CENTRE VISUEL ST-PASCAL**  
UN REGARD SUR L'HORIZON  
Dr Germain Dupuis, optométriste  
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste  
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél. : 418 492-1430  
Télec. : 418 492-2832

1174H0624



## LES Laroucheries

### Le p'tit jeune

Je suis un p'tit jeune. J'ai 62 ans. Et trop souvent, je me surprends dans l'allée des jouets des magasins à grande surface. Pas parce que je cherche un cadeau pour ma filleule Flavie. Je regarde des figurines de superhéros. Et j'achète... des LEGO.

MARC LAROUCHE

Me semble que c'est pour les enfants, les LEGO. Remarquez, c'est rendu que ça coûte un bras pis deux jambes. Ce n'est plus un jouet, c'est un investissement à long terme. Presque un REER en plastique. De ce temps-ci j'ai un œil, je dirais même

les deux, sur un LEGO très précis : le vaisseau *Enterprise* de Star Trek. Le *Enterprise D*. Oui oui, le D.

Parce qu'avant ça, y a eu le A, le B, le C... Le A, l'original, étant piloté par le légendaire capitaine James Kirk, incarné par

William Shatner. Il a plus de 90 ans, et est né à Montréal. D'ailleurs, il y est revenu récemment, et la première chose qu'il a constatée de la ville, c'est l'état lamentable du réseau routier. Dans l'espace, y a pas de nids-de-poule. Et surtout, pas de cônes orange. Probablement. J'y suis jamais allé, mais je présume. Mais je m'égare.

Toujours est-il que le *Enterprise D* en LEGO se vend 489 \$. Plus les taxes. Plus la cloche de verre pour l'exposer. Parce qu'à

ce prix-là, tu protèges ton œuvre de la poussière et de ton jugement personnel. C'est rendu cher, rester jeune. Parce que le vrai problème, c'est quand t'as les moyens de t'offrir le jouet. Tu le fais. J'ai 62 ans. Et je fais des LEGO à 489 \$.

Tenant de comprendre, comme ça me semblait un passe-temps de jeune, j'ai fait comme les jeunes et j'ai consulté l'intelligence artificielle. ChatGPT me répond très sérieusement : « Les LEGO sont excellents pour les personnes âgées, offrant stimulation cognitive, amélioration de la motricité fine, bien-être émotionnel et interaction sociale. » Ah bon.

C'est vrai que c'est pas mal la seule affaire qui me fait décrocher pour vrai. C'est tangible, ça grandit tranquillement. Pis à la fin, t'es fier. Tu regardes ton œuvre dans sa cloche de verre comme si t'avais bâti la piscine du Cégep en une nuit.

#### Se casser la tête

Je me suis aussi mis aux casse-tête. J'ai remarqué que quand je vais jouer de la musique dans les résidences pour personnes âgées, y a toujours un immense casse-tête en chantier dans la salle commune. Un projet collectif. Chaque fois que quelqu'un entre, il place un morceau. Comme un rituel sacré.

Fauche récemment, moi aussi, j'ai fait le mien. 1000 pièces. Le village d'Astérix. Et j'étais fier. Véritablement fier. Je ne sais pas pourquoi... mais j'étais content. Comme quand j'étais jeune. Et je l'ai encadré dans ma cuisine, à la vue de tous. Même affaire pour les LEGO de Spiderman dans mon salon.

Est-ce que je retourne en enfance ? Est-ce que le retour des couches est pour bientôt ? C'est ben possible.

Quand je joue dans les résidences, on m'appelle le p'tit jeune. Et là, tu comprends que l'âge, c'est très relatif. Du haut de ses 100 ans, Janette Bertrand est savoureuse dans cette publicité du lait où elle dit à des gens de 80 ans qu'ils seront taquins eux aussi... quand ils seront vieux. Parce qu'elle est restée jeune. Et j'espère faire pareil. À grands coups de casse-tête et de LEGO.

J'espère avoir encore longtemps plein de contrats de piano dans les résidences pour personnes âgées. En faisant ainsi le tour, je peux me choisir une chambre sans en avoir l'air, mais surtout rester le p'tit jeune, et entre deux pièces, aller placer un petit morceau sur leur casse-tête.

Au fond, rester jeune, c'est peut-être juste ça. Un morceau de casse-tête ou une pièce de LEGO.

### CÔTE-DU-SUD

## Plus de 8,3 M\$ investis pour les routes et la sécurité routière

Le gouvernement du Québec confirme des investissements majeurs afin d'assurer à la fois le maintien du réseau routier et l'amélioration de la sécurité des déplacements dans la circonscription de Côte-du-Sud. Au total, plus de 8,3 M\$ seront injectés dans la région, a récemment annoncé le député Mathieu Rivest.

La part la plus importante de cette enveloppe, soit 8 152 499 \$, provient du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL). Ces sommes permettront aux villes de La Pocatière et de Montmagny, ainsi qu'aux municipalités de Mont-Carmel, Saint-Germain-de-Kamouraska, Saint-Joseph-de-Kamouraska, Saint-Gabriel-Lalemant et Sainte-Apolline-de-Patton, de réaliser divers travaux de réfection, d'entretien et de mise à niveau de leurs infrastructures routières locales et municipales.

Ces interventions, dit-on, visent à préserver la sécurité des usagers et la durabilité des infrastructures, tout en soutenant le développement économique régional. Pour l'année financière 2025-2026, plus

de 384,2 M\$ seront investis à l'échelle du Québec par l'entremise d'une version bonifiée du PAVL. « Dans un vaste et beau territoire comme le nôtre, la mobilité est extrêmement importante. Notre gouvernement investit des sommes considérables pour améliorer et entretenir nos routes dans toutes les régions du Québec », a souligné le ministre Jonatan Julien.

#### Un appui supplémentaire pour la sécurité routière

À ces investissements s'ajoute une aide financière de 239 689 \$ accordée spécifiquement à des projets visant à renforcer la sécurité routière en Côte-du-Sud. Cette somme, issue du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière

(PAFFSR), bénéficiera aux municipalités de Sainte-Hélène-de-Kamouraska et de Saint-Aubert, et également à la Ville de Saint-Pascal.

Concrètement, les projets soutenus comprennent l'installation de radars pédagogiques, la construction d'un trottoir et d'un feu clignotant, ainsi que la mise en place de bollards et de feux de signalisation FRCR, des mesures destinées à réduire les risques d'accident et à mieux protéger les usagers vulnérables. « Les municipalités qui bénéficient de cette aide ont présenté des projets concrets qui permettront à tous les usagers de la route d'effectuer des déplacements plus sécuritaires », conclut le député Mathieu Rivest.

LE COLLECTIF VERTIDAIRE PRÉSENTE

FÊTE DES SEMENCES de La Pocatière

gratuit!

5<sup>e</sup> ÉDITION

24 JANVIER 2026 | ITAQ CAMPUS LA POCATIÈRE | 9 H À 16 H

CÉLÉBRONS LA BIODIVERSITÉ!

SEMENCERS EXPOSANTS CONFÉRENCES HALTE-GARDERIE COIN REPAS

INFORMATION : LA FÊTE DES SEMENCES DE LA POCATIÈRE

# Projet de récupération à la ferme des plastiques agricoles

La Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska prépare un virage majeur dans la récupération des plastiques agricoles. Dès 2026, un service de collecte directement à la ferme des plastiques d'enrubannage pourrait être implanté sur l'ensemble du territoire, une première pour la région et une rareté à l'échelle du Québec.

MARC LAROUCHE

Présenté lors de rencontres d'information tenues à Rivière-Ouelle, Saint-Philippe-de-Néri et Saint-Alexandre, le projet a réuni plus d'une centaine de producteurs agricoles. Il repose sur une collaboration entre la Régie, l'UPA, l'ensemble des municipalités du Kamouraska, la Société VIA et AgriRécup.

Concrètement, la Régie souhaite offrir une collecte porte-à-porte du plastique d'enrobage blanc utilisé pour les balles rondes et carrées. Les producteurs participants disposeront à la ferme d'un conteneur exclusivement réservé à cette matière. Les camions de la Régie assureront ensuite le transport vers la Société VIA, où le plastique sera mis en ballots à forfait pour AgriRécup, avant d'être expédié vers des recycleurs spécialisés.

« On parle du plastique qui représente le plus gros volume à la ferme. Dans le Kamouraska, c'est environ 200 tonnes par année », explique Rémi Faucher, vice-président de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du

Kamouraska. Selon les estimations, 214 producteurs utilisent actuellement ce type de plastique sur le territoire.

## Modèle unique

Le modèle proposé se distingue de ce qui existe ailleurs au Québec, où les points de dépôt demeurent la norme. « Présentement, les producteurs d'ici doivent encore transporter eux-mêmes leurs sacs vers les sites de dépôt. Avec ce projet, on va aller le cueillir directement à la ferme. Les producteurs y voient un avantage clair », explique M. Faucher.

Le service demeurera toutefois partiel dans un premier temps. Seuls les plastiques d'enrubannage blanc seront collectés. Les autres matières — comme les plastiques noir et blanc, les filets, les ficelles ou les sacs de moulée — devront encore être apportées aux points de dépôt d'AgriRécup. « Il faut apprendre à marcher avant de courir. On commence avec le plus gros volume. Éventuellement, on pense être capables d'intégrer d'autres matières », précise M. Faucher, ajoutant

qu'à partir de mars, la Régie prévoit serrer la vis quant à la disposition inadéquate de ces plastiques.

« Il ne sera plus toléré de les déposer dans les bacs à déchets ou de recyclage. Nos camions sont munis de caméras. On va voir ce qui tombe dans le camion et on va aviser les producteurs si le contenu n'est pas conforme. »

Le projet est conditionnel à une adhésion suffisante du milieu. Le coût annuel est fixé à 600 \$ par producteur pour 12 collectes pour 2026, à raison d'une par mois. Ce montant sera appelé à diminuer si le nombre de participants dépasse les prévisions. Plus il y aura d'inscriptions, plus le coût pourra baisser. Pour que le projet démarre et soit rentable, 75 % des producteurs du Kamouraska doivent participer.

## Accueil favorable

Sur le terrain, l'accueil est généralement favorable. Producteur à Mont-Carmel, Denis Lévesque voit dans la collecte à la ferme un net gain d'efficacité. « Ça évite beaucoup de manipulations et de déplacements. C'est l'idéal. Il faut aller vers ça », affirme-t-il, tout en souhaitant qu'un jour toutes les catégories de plastiques puissent être ramassées de la même façon.

Même son de cloche du côté de Jacques Michaud, de la ferme laitière Jym au Kamouraska, qui a participé au projet pilote ayant mené à cette proposition. « Ça nous simplifie la vie. On trouve enfin un débouché pour des produits qu'on génère, et pour lesquels il n'y avait pas vraiment de marché », dit-il, convaincu que la récupération va continuer de s'élargir avec le temps.

À l'UPA, on rappelle que le projet est le fruit de plusieurs années de réflexion. « Les producteurs veulent récupérer ces plastiques-là. Les points de dépôt, ce n'est pas toujours simple, surtout pour ceux qui sont éloignés, ou qui produisent de gros volumes », explique Mylène Bourque, présidente du syndicat local de l'UPA du Kamouraska. Elle juge le coût acceptable, considérant le temps et les déplacements que le service permettra d'épargner.

Les producteurs intéressés ont jusqu'au 21 janvier pour confirmer leur participation. Une décision finale de la Régie est attendue par la suite. Si le seuil d'adhésion visé est atteint, le Kamouraska deviendra l'une des très rares MRC au Québec à offrir un service structuré de collecte à la ferme des plastiques d'enrobage agricole.



Rémi Faucher, vice-président de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska.



Mylène Bourque, présidente du syndicat local de l'UPA du Kamouraska, juge le coût acceptable considérant les dépenses actuelles.



Jacques Michaud, de la ferme laitière Jym au Kamouraska, a participé au projet pilote.



Denis Lévesque de Mont-Carmel voit dans la collecte à la ferme un net gain d'efficacité.



Les agriculteurs ont assisté en grand nombre à la rencontre de Saint-Philippe-de-Néri. Photos : Marc Larouche

SAG

SALLE André-Gagnon

La Corporation régionale de la Salle André-Gagnon présente

LOUIS-JEAN CORMIER

Les entretoits

Samedi  
31 janvier  
20 h

Auditorium de l'ITAQ  
401, 1<sup>re</sup> rue Poiré, La Pocatière

Partenaire de saison Hydro Québec

Billets :  
Métro Plus Lebel de La Pocatière et  
[www.salleandregagnon.com](http://www.salleandregagnon.com)

MGR GOUDREULT

## Un regard confiant posé sur l'année 2026

Au moment où nous franchissons le cap de la mi-janvier, Mgr Pierre Goudreault, évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, a jugé qu'il n'était pas trop tard pour offrir à toute la population ses meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année. Ce dernier souhaite également que malgré les l'actualité mondiale, nous puissions collectivement entrevoir les prochains mois dans la confiance et l'espérance.

JOSÉ D. SOUCY

«Comme vous, lorsque je lis l'actualité dans le monde, il m'arrive d'être préoccupé. C'est pourquoi je souhaite que notre monde soit animé de plus de paix et d'unité entre les peuples. Que les dirigeants des pays soient habités de

sagesse dans leur prise de décisions, afin qu'ils se préoccupent d'abord et avant tout du bien commun et de la dignité des personnes. Là où les conflits armés perdurent en Ukraine, dans la bande de Gaza, au Soudan, à Haïti, et dans bien d'autres



Mgr Goudreault invite la population à entrevoir les prochains mois dans la confiance et l'espérance. Photo : Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

régions du monde, que des chemins de rapprochement s'ouvrent afin de baisser les armes. Là où la famine décime plusieurs personnes, que le partage et l'aide internationale soient au rendez-vous. Là où des populations vivent des déplacements obligés, que l'accueil et la compréhension soient dans le cœur de ceux et celles qui les reçoivent», a-t-il dit au *Placoteux* dans un bref échange de courriel.

### Les festivités du 75<sup>e</sup>

Dans la région, plus particulièrement au diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le prélat rappelle que

l'année 2026 invite la population à poursuivre les festivités du 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Église locale.

« Dans le cadre de ce jubilé, un spectacle populaire et gratuit, animé par le duo musical Annie Dumont (violoniste) et Sylvain Lévesque (pianiste), sera offert à la population le samedi 30 mai à 19 h à la cathédrale Sainte-Anne à La Pocatière. Nous aurons aussi l'occasion de présenter des récipiendaires de la Reconnaissance diocésaine. Puisseons-nous être fiers de nos racines et de nos fruits ! », a-t-il conclu.

## Entrepreneurs sans licence de la RBQ : la vigilance est de mise

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) lance un appel à la prudence à l'endroit de la population. Dans un contexte où les travaux de rénovation et d'excavation sont en forte demande, des individus et entreprises offrent encore leurs services sans détenir la licence obligatoire de la RBQ, exposant ainsi les consommateurs à des risques importants.

Avant de signer un contrat, la RBQ invite les citoyens à prendre le temps de bien vérifier à qui ils confient leurs travaux. Tout entrepreneur appelé à réaliser des rénovations résidentielles doit détenir une licence valide, et posséder les sous-catégories appropriées pour les travaux prévus. Cette vérification simple peut éviter bien des mauvaises surprises.

La Régie recommande également d'exiger un contrat écrit, détaillé et accompagné d'un échéancier clair. Toute entente verbale devrait être consignée par écrit. Un contrat complet demeure la meilleure protection du consommateur en cas de litige ou de problème en cours de chantier.

### S'informer pour se protéger

Pour aider la population à faire un choix éclairé, la RBQ propose six actions incontournables afin de sélectionner une entreprise dûment licenciée. Parmi celles-ci, la consultation du Registre des détenteurs de licence s'avère essentielle. Cet outil permet non seulement de confirmer la validité d'une licence, mais aussi de connaître le nombre de réclamations au cautionnement, et les indemnités versées par l'entrepreneur au cours des cinq dernières années — des informations précieuses pour juger de sa fiabilité.

La vigilance est tout aussi recommandée lors de sollicitations par téléphone ou en porte-à-porte. Dans ces cas, la RBQ suggère de consulter l'outil *Se renseigner sur un commerçant*, disponible sur le site de l'Office de la protection du consommateur. Il est alors possible de vérifier le numéro de permis de vendeur itinérant, l'existence de plaintes, de mises en

demeure ou d'interventions de l'Office.

Pourquoi tant de précautions ? Parce qu'en choisissant un entrepreneur licencié et en signant un contrat conforme, le consommateur bénéficie de garanties essentielles, notamment le cautionnement de licence, qui peut permettre une indemnisation en cas de préjudice, ainsi que des vérifications rigoureuses effectuées par la RBQ quant à la compétence, la probité et la solvabilité des entrepreneurs.

Enfin, la Régie rappelle l'importance de dénoncer toute situation douteuse. Les citoyens peuvent signaler des travaux effectués sans licence en remplissant le formulaire *Plainte concernant du travail sans licence*, ou en composant le numéro sans frais 1 800 361-0761.

Présente partout au Québec, la RBQ a pour mission d'assurer la qualité des travaux de construction, la sécurité des bâtiments et la protection du public dans de nombreux domaines, allant du bâtiment à l'efficacité énergétique, en passant par l'électricité, la plomberie et les installations spécialisées.

Source : Régie du bâtiment du Québec

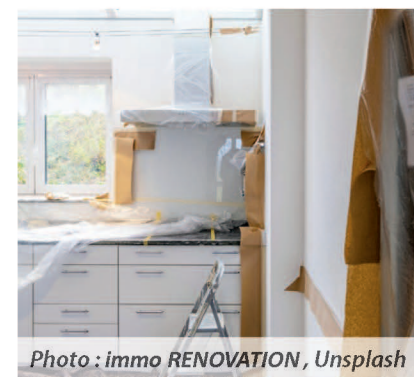


Photo : immo RENOVATION, Unsplash



## Remerciements aux commanditaires du TOURNOI PROVINCIAL PASCOT 48<sup>e</sup> édition

Auberge Cap-Martin Base 132	Mathieu Rivest, député Côte-du-Sud
Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska	Maxi Saint-Pascal
CarrXpert Kamouraska	Monsieur Pierre Chapleau
CHOX-FM	Motel des Mariniers
Club des 50 ans et plus	Ovila Thiboutot inc.
Club Lions de Saint-Pascal	Pharmacie Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
Club Optimiste de Saint-Pascal	Pierre-Luc Rivard - Photo/Vidéo/ Conception graphique
Construction Marcel Charest & Fils inc.	Pneus F.M. inc.
Coopérative Avantis	Promutuel Assurance
Distribution Marco Lizotte	Protection Incendie Xpert
Ébénisterie du Moulin (Monsieur Camille Michaud)	Resto-Pub Le Saint-Pascal
Électrizone	Salon de Quilles Saint-Pascal enr.
Hôtel Universel	Service de pneus Marcel
Journal Le Placoteux	Transport Denis Caouette
Industries Desjardins	Véronique Drapeau, courtier immobilier
	Ville de Saint-Pascal

1177H0326

# PRIX DU PATRIMOINE 2026

## L'appel de candidatures est lancé

Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA), en collaboration avec les 15 MRC des deux régions, la communauté de Wendake, ainsi que les villes de Lévis et de Québec, lancent officiellement l'appel de candidatures pour la 11<sup>e</sup> édition des Prix du patrimoine. Remis tous les deux ans, ces prix visent à reconnaître le travail remarquable d'individus et d'organismes qui contribuent de manière respectueuse et inventive à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Ouverts à l'ensemble des personnes et des organisations des territoires participants, les Prix du patrimoine permettent de souligner une action, une réalisation, ou l'engagement d'une personne ayant marqué la préservation ou la valorisation du patrimoine, qu'il soit bâti, vivant, religieux ou paysager. Les dossiers de candidature doivent être déposés par voie électronique à l'aide du formulaire en ligne, au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2026.

Quatre catégories sont proposées cette année. La catégorie Conservation et préservation s'adresse aux interventions physiques réalisées sur des bâtiments, des biens immobiliers ou mobiliers, des

ensembles bâtis ou des collections d'intérêt patrimonial, dans le respect des caractéristiques d'origine. Nouveauté en 2026, deux sous-catégories y font leur apparition : Projet privé et Projet institutionnel.

La catégorie Interprétation et diffusion reconnaît les actions, activités ou initiatives qui rendent le patrimoine accessible à la population, que ce soit par des approches classiques ou innovantes.

Porteurs de tradition met en lumière des individus ou des groupes possédant un savoir-faire ou des connaissances héritées des générations précédentes, et jouant un rôle clé dans la transmission de traditions liées aux métiers, à la musique, à la danse,

au chant, au conte ou aux arts.

Enfin, la catégorie Préservation et mise en valeur du paysage récompense des projets visant à protéger ou valoriser des paysages significatifs, en milieu rural comme urbain.

Le dévoilement des gagnants aura lieu au printemps 2026, dans le cadre des remises de prix locales. Les lauréats bénéficieront d'une campagne promotionnelle à l'échelle régionale, en plus d'une visibilité accrue grâce à un cahier spécial publié à la mi-juin dans le *Journal de Québec*.

Participent à cette 11<sup>e</sup> édition les MRC des Appalaches, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, de Bellechasse, de

Charlevoix, de Charlevoix-Est, des Etchemins, de l'Île-d'Orléans, de L'Islet, de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier, de La Nouvelle-Beauce, de Lotbinière, de Montmagny et de Portneuf, ainsi que Wendake et les villes de Lévis et de Québec.

Les Prix du patrimoine sont produits par Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Pour toute information, il est possible de communiquer avec Virginie Laberge-Ratelle, agente de développement en patrimoine immobilier, à l'adresse suivante : v.laberge-ratelle@mrclislet.com.

Source : CCNCA



Samuel St-Pierre à l'église de Sainte-Félicité. Photo tirée de Facebook

## Santé Québec mise sur la première ligne pour désengorger les urgences

Alors que les urgences au Québec font face à une forte pression, et que la circulation des virus atteint un sommet, Santé Québec rappelle à la population que de nombreuses cliniques de première ligne offrent des soins pour des situations courantes et non urgentes. Afin de mieux répondre aux besoins, ces cliniques proposent actuellement un nombre record de rendez-vous quotidiens.

Avant de se présenter à l'urgence, Santé Québec invite les personnes qui ont un médecin de famille à vérifier la disponibilité quotidienne de rendez-vous auprès de leur clinique. Pour celles qui n'ont pas de médecin attitré, le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) permet d'obtenir un rendez-vous avec un professionnel de la santé dans les meilleurs délais.

« Des plages horaires sont offertes dans un délai raisonnable lorsque la situation de santé ne nécessite pas une intervention immédiate », souligne Véronique Wilson, directrice générale de la coordination, de l'accès et des services intégrés d'urgence et de première ligne à Santé Québec.

### Meilleure disponibilité

La disponibilité des rendez-vous en clinique connaît une hausse importante cette année grâce à la mobilisation et à la collaboration de nombreux acteurs du réseau de la santé. Au cours des deux premières semaines de janvier, près de 16 500 rendez-vous quotidiens ont été offerts dans les cliniques, soit plus du double comparativement à la même période l'an dernier. Du côté du GAP, plus de 1000 rendez-vous quotidiens étaient disponibles, ce qui représente également une augmentation par rapport à l'an dernier.

Santé Québec rappelle par ailleurs l'importance d'annuler un rendez-vous lorsqu'il est impossible de s'y présenter. Chaque absence prive une autre personne d'un accès aux soins, et complique l'organisation des services. Annuler dans des délais raisonnables permet de libérer une plage horaire au bénéfice d'un autre usager.

Il est aussi recommandé de se soigner à la maison lorsque la situation le permet, et de contacter le 811 (Info-Santé/Info-Social) avant de se rendre à l'urgence. Ce service gratuit, confidentiel et accessible en tout temps offre des conseils de professionnels de la santé pour des problèmes non urgents ou des besoins psychosociaux. De plus, le site web [sante.quebec](http://sante.quebec) met à la disposition de la population de nombreuses fiches d'autosoins, notamment pour l'influenza, la COVID-19, la gastroentérite et divers autres symptômes, tant pour les adultes que pour les enfants.

Santé Québec tient enfin à souligner l'engagement exceptionnel des médecins et des professionnels de la santé qui continuent d'offrir des rendez-vous, de rassurer la population, et d'assurer la continuité des soins. Les services d'urgence demeurent accessibles et prêts à accueillir toute personne dont l'état de santé le requiert, en toute sécurité.

Source : Santé Québec

LES ARTS DE LA SCÈNE en collaboration avec vous présentent

Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD Partenaire saison avec COOP MONTMAGNY CAP-SAINT-IGNACE

### ROCK STORY 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

La légendaire revue musicale des plus grands classiques du rock, interprétée par Jean Ravel et Andie Duquette, vous fera vivre avec passion un répertoire magique et intemporel qui touche toutes les générations.

Rock Story fût le premier spectacle en ce genre et connaît toujours un immense succès grâce à la performance de leurs excellents musiciens.

Rock Story, propose une rafale de hits tels que : U2, Styx, Queen, Journey, Foreigner, The Eagles, Boston, Heart, Pat Benatar, Janis Joplin, Alannah Myles et plus encore. Toutes des chansons que vous connaissez par cœur.

Samedi 24 janvier 2026 – 20 h  
Salle Edwin-Bélanger

ADLS.CA | 418 241-5799

Dû à la situation incertaine chez  
Postes Canada, notre prochaine  
édition sera disponible dans  
ces points de dépôt :

Abonnez-vous  
à notre infolettre  
pour ne rien manquer  
au cours des  
prochaines semaines



## MRC DE KAMOURASKA

### KAMOURASKA

– Poissonnerie Lauzier

### LA POCATIÈRE

– Marché du Quartier  
– Métro Lebel  
– Esso La Pocatière, route 132  
– Librairie L'Option  
– Canadian Tire  
– Centre d'achat La Pocatière  
– Résidence Les Bâisseurs  
– Ville La Pocatière  
• Centre Bombardier  
• Réception de l'Hôtel-de-Ville  
• Bibliothèque

### MONT-CARMEL

– Épicerie Chez Daniel  
– Bureau municipal

### RIVIÈRE-OUELLE

– Bureau municipal

### SAINT-ALEXANDRE

– Bureau municipal  
– Magasin Marcel Thériault  
– Familiprix  
– Épicerie du Coin Marché Richelieu

### SAINT-ANDRÉ

– Bureau municipal

### SAINT-BRUNO

– Bureau municipal

### SAINT-DENIS

– Maison de Jean-Baptiste  
– Bureau municipal

### SAINT-GABRIEL

– Dans la boîte aux livres  
située au bureau municipal

### SAINT-GERMAIN

– Bibliothèque municipale

### SAINT-JOSEPH

– Bureau municipal

### SAINT-ONÉSIME

– Bureau municipal  
– Dépanneur Jimbo

### SAINT-PACÔME

– Épicerie Gilbert Royer  
– Boucherie Gaston Dubé  
– Bureau municipal

### SAINT-PASCAL

– Maxi  
– Lunik  
– Filgo, dépanneur  
– Centre sportif  
– Camille Dumais  
– Bureau du Journal  
– La salopette et l'aventurier  
– Resto de la Montagne 2.0

### SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

– Alimentation Lucien Dubé  
– Bureau municipal  
– Pétro Canada

### SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

– Bureau municipal

### SAINTE-HÉLÈNE

– Épicerie Charest  
– Bureau municipal

## MRC DE L'ISLET

### L'ISLET

– Municipalité (3 bibliothèques)  
– Bureau municipal  
– PH Normand et fils  
(Marché Extra)

### SAINT-ADALBERT

– Bureau municipal

### SAINT-AUBERT

– Marché Richelieu  
– Bureau municipal

### SAINT-CYRILLE

– Bureau municipal

### SAINT-DAMASE

– Bureau municipal

### SAINT-JEAN-PORT-JOLI

– Coop La Paix  
– Bijouterie Jean  
– Centre de services Desjardins

### SAINT-MARCEL

– Alimentation Blanchet  
– Bureau municipal

### SAINT-OMER

– Bureau municipal

### SAINT-PAMPHILE

– Marché Tradition  
– Dépanneur le 550 halte  
Multiservices (Boni soir)  
– Bureau municipal

### SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

– Dépanneur Shell  
– Marché des Aulnaies  
– Bureau municipal

### SAINTE-FÉLICITÉ

– Bureau municipal

### SAINTE-LOUISE

– Marché aux Caissons  
– Bureau municipal

### SAINTE-PERPÉTUE

– Les Marché Tradition  
– Bureau municipal

### TOURVILLE

– Dépanneur H&R Gaulin  
– Bureau municipal

Le **Placoteux**

# L'accentuation de la division

L'année 2026 venait tout juste de débuter que nous étions déjà aux prises avec l'histoire de la capture du président vénézuélien Nicolás Maduro par les forces armées des États-Unis, directement sur le sol du Venezuela. Si personne ou presque ne pleure sur le sort du dictateur, l'opération américaine soulève cependant plusieurs interrogations sur la manière dont a procédé l'administration Trump. Il s'agit évidemment d'un déni du droit international, et d'une sérieuse ingérence d'un pays sur un autre, et ce, sans résolution de l'ONU.

JOSÉ D. SOUCY

Par contre, cette opération militaire démontre néanmoins quelque chose de très important, en l'occurrence la fin de l'hypocrisie du pseudo-droit international, et le retour en force des empires et de la loi du plus fort. La grande différence avec le passé est que, désormais, on ne se cache plus pour agir, alors que précédemment, on dissimulait les actions de ce type par l'entremise de la CIA, et sous le couvert de la démocratie et du mensonge institutionnalisé, qui en se répétant devenait la vérité. Il y a bien évidemment un nom pour cela, et ça se nomme de la propagande... En somme, nous assistons collectivement à la levée du voile sur la politique des intérêts. «Les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts», disait le général de Gaulle.

Bien que mon objectif aujourd'hui ne soit pas d'analyser de fond en comble la situation géopolitique internationale, il n'en demeure pas moins que nous vivons présentement un changement d'ère considérable dans plusieurs sphères de nos sociétés occidentales. On assiste à la perte de confiance d'une partie de la population envers les médias traditionnels, et à l'arrivée simultanée d'une pléthore de médias alternatifs, où n'importe quel quidam se lance dans la baladodiffusion avec parfois d'excellents résultats, mais également souvent du grand n'importe quoi. Nous assistons collectivement à la perte de référents communs.

Soyons honnêtes : la crise des médias traditionnels est essentiellement due à la partisanerie qui a pris le dessus sur le devoir d'objectivité, voire de l'honnêteté intellectuelle. Certes, quelques médias ont

commencé à se transformer en comprenant ce qui se passe, mais d'autres continuent malgré tout à s'entêter à imposer leur biais idéologique, au détriment d'un débat où le choc des idées devrait contribuer à une saine démocratie libérale comme la nôtre.

Qui plus est, avec la haine qui sévit sur les médias sociaux, la polarisation des idées, et l'arrivée de l'intelligence artificielle où il est de plus en plus difficile de départager le vrai du faux, il est beaucoup plus ardu d'avoir une conversation intelligente sans tomber dans les insultes faciles et les attaques de front. La société se compartimente... Dans le meilleur des cas, les opposants ne se parlent pas, mais plus souvent qu'à leur tour, ils s'insultent par l'entremise de leurs chambres d'écho.

Visiblement, la volonté de vivre ensemble dans nos différences est en voie de disparition, et les extrêmes gagnent du terrain chaque jour de sorte que chacun, à la lumière de ce que je viens d'exposer, vit dans son propre monde.

## Divide et impera

Une des nombreuses erreurs que j'ai commises durant ma vie a été de penser que les gens étaient comme moi. En somme, je croyais que les gens traitaient leur prochain comme ils aimeraient être traités. Malheureusement, j'ai payé lourdement, et plus souvent qu'à mon tour, cette naïve croyance.

Lorsque je parle de la politique des intérêts en géopolitique, je dois également me référer au principe hermétique stipulant que tout ce qui est en haut est comme ce qui est en bas. Plus clairement, la

politique des intérêts ne s'applique pas uniquement en géopolitique, mais également dans la vie personnelle de tout un chacun.

Au moment où vous voyez les puissants de ce monde agir comme ils le font, vous pouvez également percevoir le même phénomène à l'échelle du peuple. Oui, les menteurs et les manipulateurs ne sont pas uniquement chez nos élites, mais également dans la plèbe...

Par ailleurs, les menteurs et les manipulateurs plus sophistiqués ont essentiellement toujours le même modus operandi : ils créent ou bien ils exploitent un problème, ce qui fait vivement réagir, pour atteindre un certain chaos et ensuite proposer une solution qui avantage leur propre programme.

## Quelques exemples

Dans l'histoire contemporaine, l'incendie du Reichstag en 1933 a eu pour conséquence l'abolition des libertés civiles en Allemagne; l'incident du golfe du Tonkin en 1964 a fait entrer les États-Unis en guerre contre le Vietnam; les attentats du 11 septembre 2001 ont mené à la normalisation de la surveillance de masse et à la fin de la vie privée aux États-Unis, et la crise de la Covid a mené à une tentative — toutefois avortée — de la mise en place d'un code QR individuel, de

couvre-feux, et d'une dépendance accrue aux technologies numériques de contrôle. On pourrait également ici faire allusion aux pseudo-armes de destruction massive que possédait supposément l'Irak pour justifier le renversement de Saddam Hussein en 2003. Bref, ce ne sont pas les exemples qui manquent...

## La vigilance

Je vous renvoie ici aux bons vieux films de Columbo diffusés naguère à TVA. Bien qu'on sût d'avance qui était le meurtrier, il était toujours intéressant de regarder comment le célèbre inspecteur démasquait le fautif. Une des manières simples était de trouver le mobile. À qui profitait le crime?

Aujourd'hui, dans cette ère de division, bien que je n'aie pas toutes les réponses, demandez-vous à qui sert cette division? Qui profite de la situation? Quel programme cela sert-il? Manifestement, l'histoire ne fait que se répéter, mais avec des acteurs différents...

«Est fanatique celui qui est sûr de posséder la vérité. Il est définitivement enfermé dans cette certitude; il ne peut donc plus participer aux échanges; il perd l'essentiel de sa personne. Il n'est plus qu'un objet prêt à être manipulé», disait jadis le philosophe et essayiste français Albert Jacquard.



Photo générée par l'IA

**TRÊVE DE PLACOTAGE**  
AVEC JOSÉ ET RICHARD  
Placoteux.com  
www.leplacoteux.com

Chaque semaine, ne manquez pas le balado du Placoteux où l'on parle des enjeux de la région avec Richard Bossinotte et José D. Soucy!

Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du Placoteux, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.



## OFFRE D'EMPLOI

## TECHNICIEN(NE) COMPTABLE

Organisation : RAOUL  
 Secteur : Transport collectif et adapté  
 Territoire : MRC de Kamouraska  
 Lieu de travail : Saint-Pascal  
 Type de poste : Temps plein – 35 heures/semaine  
 Entrée en poste : Dès que possible

**À propos de RAOUL**

RAOUL est le transporteur délégué par la **MRC de Kamouraska** pour offrir les services de **transport collectif et adapté** sur son territoire. Chaque jour, nous contribuons concrètement à la mobilité et à la qualité de vie de notre communauté.

**Vous souhaitez mettre votre expertise comptable au service de votre milieu ?**

Joignez-vous à une organisation humaine, engagée et en pleine croissance.

**Votre rôle**

Sous la supervision de la **directrice générale**, vous serez responsable de la **comptabilité complète de l'organisation** et jouerez un rôle clé dans la **conformité de la flotte de véhicules**. Vous travaillerez en étroite collaboration avec l'équipe administrative, la répartition et les chauffeurs.

**Responsabilités principales****Comptabilité et finances**

- Tenue de livres complète : saisie, codification et validation des écritures comptables dans **Acomba**
- Gestion des comptes fournisseurs et clients (facturation, paiements, suivis et relances)
- Conciliations bancaires
- Préparation des écritures mensuelles et de fin d'exercice
- Production des états financiers mensuels et annuels
- Gestion des obligations fiscales
- Processus de paie (DAS, T4, Relevé 1)
- Suivi des dossiers **CNESST**
- Participation à l'élaboration du budget
- Préparation de rapports statistiques et financiers
- Support à la vérification externe (auditeurs)
- Classement et gestion des documents comptables et fiscaux
- Contribution à l'amélioration continue des processus comptables

**Conformité de la flotte de véhicules**

- S'assurer du respect des lois et règlements liés au transport lourd
- Gestion de l'entretien et des réparations en collaboration avec la répartition et les chauffeurs
- Conservation et gestion des documents réglementaires conformément à la loi

**Tâches administratives**

- Rédaction, correction et mise en page de documents (rapports, lettres, tableaux, procès-verbaux)
- Participation à des projets ponctuels de l'organisation

**Formation et expérience**

- DEC en comptabilité
- Expérience pertinente en tenue de livres complète et production d'états financiers
- Excellente maîtrise du logiciel **Acomba, Excel (suite office)**
- Connaissance du milieu du **véhicule lourd** (atout)

**Langues**

- **Français** : excellente maîtrise à l'oral et à l'écrit (obligatoire)
- **Anglais** : un atout

**Compétences clés**

- Esprit d'analyse et souci du détail
- Rigueur, débrouillardise et polyvalence
- Sens de l'organisation et des priorités
- Capacité à travailler avec des échéanciers serrés
- Professionnalisme, intégrité et respect de la confidentialité
- Aisance avec les technologies et outils informatiques
- Discrétion et autonomie

**Conditions offertes**

- Poste **stimulant** au sein d'une entreprise en développement
- **Horaire flexible**
- Développement professionnel encouragé
- Environnement de travail **collaboratif et humain**
- Congés fériés
- Congés de maladie
- Événements d'entreprise

**Pourquoi rejoindre RAOUL ?**

Si vous aimez être **responsable, autonome**, gérer des opérations comptables complètes, assurer la conformité de dossiers importants et relever des défis qui ont un **impact concret sur votre communauté**, ce poste est pour vous !

**Pour postuler**

Envoyez votre CV à : [direction@monraoul.com](mailto:direction@monraoul.com)

Candidatures reçues jusqu'au 22 janvier

598310326

# CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias,  
 dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**,  
 en bloquant les nouvelles de ses plateformes  
 Facebook et Instagram.

Restez informé  
 et ne manquez rien de  
 l'actualité en vous **inscrivant**  
 à notre infolettre



[leplacoteux.com/inscription-infolettre](https://leplacoteux.com/inscription-infolettre)

Le **Placoteux**  
 L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

## ACCUEIL ET L'INCLUSION DES PERSONNES IMMIGRANTES

# La MRC de L'Islet lance une vaste consultation

La MRC de L'Islet amorce une importante démarche de consultation publique afin de soutenir l'élaboration de son prochain plan d'action en matière d'accueil et d'inclusion des personnes immigrantes sur son territoire.

Cette consultation vise à mieux cerner les enjeux, les défis et les besoins locaux liés à l'immigration, tout en identifiant les priorités qui guideront les actions futures de la MRC. Les municipalités, les entreprises, les organismes du milieu ainsi que

la population — tant immigrante que non immigrante — sont invités à prendre part à cet exercice de réflexion collective.

Dans un premier temps, la MRC met en ligne trois sondages distincts, adaptés aux réalités propres à chacun des groupes

ciblés. La période de collecte de données se poursuivra jusqu'au 11 février.

Les personnes intéressées peuvent participer en remplissant l'un de ces questionnaires. Municipalités : [bit.ly/municipalites\\_pac](https://bit.ly/municipalites_pac); entreprises : [bit.ly/entreprises\\_pac](https://bit.ly/entreprises_pac); population, incluant les personnes immigrantes : [bit.ly/population\\_pac](https://bit.ly/population_pac).

D'autres activités de participation viendront compléter cette première phase de consultation, notamment des rencontres individuelles ainsi qu'une journée de consultation ouverte à l'ensemble de la population.

Pour toute question ou information supplémentaire, il est possible de communiquer avec Caroline Tapia, agente de

développement à la MRC de L'Islet, par courriel à [c.tapia@mrclislet.com](mailto:c.tapia@mrclislet.com), ou par téléphone au 418 598-3076, poste 263.

### Un soutien ministériel

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la MRC de L'Islet de faire de son territoire un milieu de vie toujours plus accueillant et inclusif. La MRC s'est d'ailleurs dotée d'une Politique d'accueil et d'inclusion, qui témoigne de son engagement envers la diversité et l'intégration des personnes immigrantes.

La démarche est réalisée en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), dans le cadre de son Programme d'appui aux collectivités.

Source : MRC de L'Islet



Photo : Courtoisie

# CONSOMMEZ PRÈS DE CHEZ VOUS



Soutenez l'économie locale...  
de votre assiette  
à votre journal!

News Media Canada  
Médias d'Info Canada



9996M125

**COLLABORATION SPÉCIALE**

## Tchin-tchin!

La chronique de  
**Natalie Richard, sommelière**

**Natalie Richard, sommelière basée à Saint-Jean-Port-Joli, vous recommande ses coups de cœur en vins et spiritueux disponibles dans la région, en plus de répondre à vos questions.**

### Des rouges chaleureux pour l'hiver

#### Château Eugénie Cahors 2022

19,80 \$ - 721282 - 13 % - 1,7 g/l - France

Château Eugénie est un grand classique, à prix abordable. Issu d'un domaine ancestral, baptisé en hommage à leur arrière-arrière-grand-mère Eugénie, le malbec de la famille Couture est le fruit du savoir-faire d'une longue lignée de vignerons. On trouve des traces de ce vignoble, situé au cœur de la région de Cahors, aussi loin qu'à la fin du Moyen-Âge, soit autour de l'année 1490. On se souviendra que c'est en 1492 que Christophe Colomb a découvert l'Amérique, en débarquant sur une île des Bahamas. Possible qu'il eût des barriques de vin de Cahors à bord... Un vin gourmand et chaleureux, parfait pour accompagner nos plats mijotés d'hiver, avec des notes de cassis et cerise, sur une trame tannique généreuse et gouleyante, élégamment épicée en finale. À servir plus frais qu'on a l'habitude de présenter les rouges, soit autour de 15 °C. Prêt à boire maintenant, ou à conserver jusqu'à huit ans au cellier.

#### Finca Villacreces Pruno Ribera del Duero 2022

24,30 \$ - 11881940 - 14 % - 2,5 g/l - bio - Espagne

Les tempranillos de la Ribera del Duero sont toujours plus corsés, à cause des conditions climatiques extrêmes de la région, que les vignerons décrivent comme trois mois d'été et neuf mois d'enfer. En effet, les étés y sont torrides et les hivers glaciaux et rigoureux, ce qui a pour effet de concentrer les saveurs dans les baies de raisin qui sont par conséquent plus petites, avec une peau plus épaisse. Voici donc un excellent choix pour ceux qui aiment les vins puissants et charnus. Cette cuvée, qui a connu un élevage de dix mois en barrique, présente des notes de bleuets et de cacao, sur une finale boisée et chocolatée aux effluves anisés et balsamiques. Si vous voyagez de ce côté de l'Espagne, Villacreces est un superbe vignoble à visiter. Entouré de grands pins, il est situé sur le Golden Mile de la Ribera del Duero, où l'on retrouve les vignobles les plus iconiques de la région.

#### Question des lecteurs

**Est-ce que le cépage malbec est originaire de Cahors ou de l'Argentine ?**

Bien qu'il soit devenu le cépage emblématique de l'Argentine, le malbec est effectivement originaire de la région de Cahors, une ville médiévale située dans le sud-ouest de la France. Le malbec a été apporté en Argentine en 1853 par l'agronome français Michel Pouget, à la demande du gouverneur argentin qui souhaitait rehausser la qualité des vins de son pays. À une certaine époque, le « vin noir » de Cahors connaissait une grande notoriété; il avait même été officialisé sous le règne de Pierre le Grand, au 17<sup>e</sup> siècle, comme vin officiel de la cour des Tsars, et comme vin de messe de l'Église russe orthodoxe. Il s'agissait à l'époque d'un vin doux et fortifié, une technique qu'on utilisait pour mieux conserver le vin lors du transport. Le Château Eugénie propose d'ailleurs la cuvée spéciale Tsar Pierre le Grand en mémoire de cette époque, un vin sec et non fortifié, disponible en SAQ (15173086 - 23,90 \$).

Envoyez vos questions à notre sommelière à [natalie@natalierichard.com](mailto:natalie@natalierichard.com)





## Avis de décès

**Gilbert St-Pierre** (1935-2026)  
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 10 janvier 2026 est décédé à l'âge de 90 ans et 2 mois M. Gilbert St-Pierre, fils de feu Mme Irène Pelletier et de feu M. Joseph St-Pierre. Il demeurait à Saint-Pacôme, autrefois à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

**Les parents et les amis recevront les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, rue du Couvent, Sainte-Hélène, le vendredi 23 janvier 2026 dès 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h, en l'église de Sainte-Hélène. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial.**

Il était le frère de : feu Agathe, feu Germaine, feu Édouard (feu Élisabeth Lagacé), feu Céline. Sont aussi attristés par son départ ses cousins, cousines, autres parents des familles St-Pierre et Pelletier ainsi que ses ami(e)s.

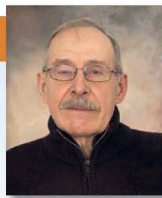
Des remerciements sont adressés au personnel du soutien à domicile du CLSC de Saint-Pascal, au personnel du Domaine de la Rivière de Saint-Pacôme et de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6<sup>e</sup> Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Raymond Roy** (1941-2026)  
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 8 janvier 2026 est décédé à l'âge de 84 ans M. Raymond Roy, époux de Mme Denise Chénard; fils de feu Mme Alice Michaud et de feu M. Albert Roy. Il demeurait à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

**La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 24 janvier 2026 dès 13 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Sainte-Hélène.**

Il laisse dans le deuil son épouse, Denise Chénard; ses enfants : Aline (Jean Michaud), Mario (Pascale Drapeau); ses petits-enfants : Annick (Jean-Philippe), Julien (Élyse); ses arrière-petits-enfants : Elliot, Florence, Juliette, Louis. Il était le frère de : feu Clément (Louissette Lavoie), Julie, Aimé (feu Cécile Chartier), Céline (Rosaire Morin), Gilles (Ginette Chénard), Jacques, Rodrigue (Marie-Thérèse Dumont), Jacinthe (Louis-Philippe Pelletier), Hélène (Jean-Pierre Grenon), Suzanne (Germain Tremblay); le beau-frère de : feu Bertrand (feu Marie-Paule Soucy), feu Jeannine (feu Gérard Ouellet), feu Michel (feu Céline Lajoie), feu Pauline, Clément, Pierrette (Bertin St-Onge). Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel de la résidence Hélène-Lavoie et de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière pour les bons soins prodigués. Un merci particulier à Mme Lyse Lemay, intervenante sociale, ainsi qu'au Dr Gabriel Foucault, médecin de famille, pour leur aide et leur grand professionnalisme.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6<sup>e</sup> Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Messe anniversaire

**Marie-Ange Soucy Dionne**  
Mont-Carmel

« Chère Marie-Ange, un an déjà s'est écoulé depuis ton départ. Ton souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. Tu nous manques beaucoup. De là-haut, aide-nous à poursuivre notre chemin. »

**Pour toi que nous avons aimé et aimeront toujours et pour honorer ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Mont-Carmel, le dimanche 25 janvier 2026 à 11 h.**

Merci aux parents et amis qui se joindront à nous par leur présence, leur pensée ou leurs prières.

Les familles Dionne et Soucy



## Remerciements

**Marguerite Michaud Dufour**  
Saint-Pascal

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Mme Marguerite Michaud, survenu le 6 décembre dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son époux, Robert Dufour et la famille.



## Avis de décès

**Sylvain Ouellet** (1961-2025)  
Saint-Joseph-de-Kamouraska

Au CHRGP de Rivière-du-Loup, le 18 décembre 2025 est décédé subitement à l'âge de 64 ans et 5 mois M. Sylvain Ouellet, époux de Mme Manon Guérette; fils de feu Mme Marie-Rose Charest et de feu M. Lionel Ouellet. Il demeurait à Saint-Joseph-de-Kamouraska.

**La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 24 janvier 2026 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Saint-Joseph.**

Il laisse dans le deuil son épouse, Manon Guérette; sa fille, Mégane (Jason Boucher); son petit-fils, Eden; sa sœur et ses frères : Jocelyne (Claude Lévesque), René (Nicole Pelletier), Renaud (Chantale Pelletier); sa belle-mère, Aline Lajoie (feu Julien Guérette) (Jean-Paul Nolet); ses neveux et nièces : Alexandra, Raphaël, Aude-Marie (Gabriel Bouchard), Béatrice, Hubert; ses oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents des familles Ouellet, Charest, Guérette et Lajoie ainsi que ses ami(e)s.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Hélène Mercier** (1940-2026)  
La Pocatière

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, le 7 janvier 2026, est décédée à l'âge de 85 ans et 5 mois, Mme Hélène Mercier épouse de feu M. Roger Pelletier. Fille de feu M. Edmond Mercier et feu Mme Rosa Paradis, elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

**Selon ses volontés il n'y aura pas de rituels funéraires. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de la Montagne.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Dominique (Dany Pelletier) et André (Stéphanie Anctil); ses petits-enfants : Sandrine et Alexis. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Lilianne (feu Paul-Denis Martin), feu Raymond (feu Eva Dubé), feu Bertrand, feu Valère (feu Thérèse Aubut), feu Réjean, feu Carmelle (feu Gustave Charest), Michelle, feu Jacques (feu Colette Michaud), feu Jacqueline (feu Guy Michaud), feu Isabelle (feu Florian Parenteau), feu Alain, feu Paul-René (feu Madeleine Roy), feu Lorraine, Danielle (Normand Michaud), Diane (feu Jean-Claude Lizotte), Suzanne. De la famille Pelletier, elle était la belle-sœur de : feu Marie-Reine, feu Alice (feu Gérard Roussel), feu Joseph-Émile (Ursule Desjardins), feu François, feu Monique (feu Marc Bourdeau), feu Jean-Marie (feu Pauline Pelletier), feu Paul (Nicole Lizotte), Marcel (feu Géraldine Bourgault), feu Louis-de-Gonzague, Denis (Aline Caron), feu Fernande, Céline (Armand Pelletier), Francine (Robert Pelletier), Lionel (feu Chantal Anctil). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel soignant du Centre D'Anjou et ceux de la Résidence Hélène-Lavoie, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima. Don en ligne : [www.fondationhndf.ca](http://www.fondationhndf.ca) (des formulaires seront disponibles au salon).

Pour renseignements :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371  
Courriel : [rmpel@videotron.ca](mailto:rmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



## Avis de décès

**Fabiola Bouchard** (1935-2025)  
La Pocatière

À la Maison du Littoral de Lévis, le 26 décembre 2025, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Fabiola Bouchard épouse de feu M. Clarence Boulanger. Fille de feu Mme Bernadette Fortin et feu M. Philippe Bouchard, elle demeurait à Lévis et autrefois à La Pocatière, Kamouraska.

Elle a été très active dans sa communauté : bénévole à la cuisine collective, à Moisson Kamouraska, auprès des filles d'Isabelle et à la Société de Saint-Vincent de Paul, à La Pocatière.

**Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9<sup>e</sup> rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 24 janvier 2026 de 12 h à 13 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium et seront inhumées ultérieurement au cimetière des Pins. Diffusion web disponible voici le lien : <https://diffusionwebs.com/mariuspelletier57/>**

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Carol (Denise), Johanne (Maurice), feu André (Margaret), Jean-Pierre (Jeannine), Pierre (Francine); ses 6 petits-enfants : Marie-Josée, Geneviève, Nicolas, Eugène, Félix, Marilyn, Pierre-Luc; ses 6 arrière-petits-enfants : Samuel, Ismaël, Frédéric, Anabelle, Olivia et Gloria. Sont aussi affectés par son départ ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs des familles Bouchard et Boulanger; ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier les membres de l'équipe de la Maison du Littoral pour leur accompagnement, leur dévouement, leur présence apportée à la famille et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison du Littoral de Lévis. Don en ligne : <https://www.mspdulittoral.com/donner/don-en-memoire-in-memoriem/>

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371  
Courriel : [rmpel@videotron.ca](mailto:rmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



## Avis de décès

**Claude Gaudette (1942-2026)**  
La Pocatière

Claude nous a quittés le 12 janvier 2026, entouré de l'amour de sa famille; son épouse Suzanne Landry; ses enfants Pascale (Claude II) et Julien (princesse Amy); ses trois petits anges : Arianne, Élixa et Anna. Par leur présence et attention les trois petits anges ont donné à leur Papou un avant-goût du Paradis.

Agronome investi retraité depuis plus de 20 ans, il s'est impliqué dans sa communauté (Caisse Desjardins, soutien à la préparation de rapports impôt, convention de l'ITA). Il aimait la nature, le jardinage et a eu son sens de l'humour jusqu'à la fin. Sensible, taquin, généreux et profondément bienveillant, il nous a tous imprégnés de sa joie de vivre. Il laisse son empreinte dans nos cœurs.

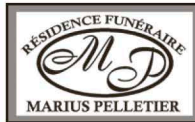
**Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, situé au 409, 9<sup>e</sup> rue boul. Desrochers, La Pocatière, le vendredi 23 janvier 2026 de 19 h à 21 h et le samedi 24 janvier de 14 h à 15 h 55. Un hommage à la vie sera célébré, le samedi 24 janvier 2026 à 16 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.**

Il laisse dans le deuil sa fratrie : Pierre, Gabriel (Serge, son super complice), Louise (Dave), Claire (Mauril) et son jumeau André (Claire). De la famille Landry, il laisse également ses beaux-frères et belles-sœurs : Réjeanne, Claire (André), Marius (Louise), Claudette, Denis (Carole), Denise (Robert), Louis-Marie (Martine); ainsi que feu Ronald, feu Conrad, feu Michel et feu Gustave. Sont aussi affectés par son départ ses nombreux amis; ses précieux neveux et nièces; ses petits cœurs de pirates : Rémi et Louis, Mia et Malcom, Arnaud et Elsie, Charlotte et Jacob.

La famille souligne l'exceptionnel humanisme et les soins prodigieux de l'équipe d'oncologie ainsi que le service des soins palliatifs du CLSC Les Aboiteaux. Merci à vous tous : votre dévouement nous a permis d'avoir notre Papou chez nous, jusqu'à son départ.

Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté (don en ligne : [fondationandrecote.ca](http://fondationandrecote.ca)).

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371  
Courriel : [rmpel@videotron.ca](mailto:rmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



## Avis de décès

**Huguette Berger Blanchet (1930-2026)**

« La vie suit son cours malgré ton départ mais ta mémoire se perpétue à travers ta descendance ! »

À son domicile, le 3 janvier 2026, à l'âge de 95 ans, est décédée madame Huguette Berger, épouse de feu monsieur Raymond Blanchet (co-fondateur de Matériaux Blanchet). Elle demeurait à Lévis et autrefois de Saint-Pamphile, comté de L'Islet.

Elle était la mère de : feu André Blanchet (Denise Leblanc), feu Sandra Blanchet, Lucie Blanchet (feu Sylvain Blanchet), Denis Blanchet (Linda Thiboutot), Hélène Blanchet (Serge St-Hilaire).

Elle était la grand-mère de : David, Benoît, Marie-Andrée, Daniel, feu Claudia, Sarah, Mathieu, Joëlle, Maude, Pier-Carl, Audrey, Isabelle, Geneviève, Carol-Ann, Christine. Elle avait également le bonheur d'être l'arrière-grand-mère : Simon, Éloïse, Philippe, Julie-Eve, Samuel, Albert, Maxence, Laurent, Paul, Zoë, Léonard, Sofia, Flora, Éva, Nico, Estelle, Clovis et une arrière-petite-fille à venir.

Elle était la sœur de feu Gilberte (feu Sylva Lord), Thérèse (feu Grégoire Bourgault), feu Gilles (Rolande Pelletier) et feu Louis (Carmen Pelletier).

De la famille Blanchet elle était la belle-sœur de feu Gabrielle (feu Alphonse Dumas), feu Gemma (feu Raoul Nadeau), feu Roger (Andrée Bernier), feu Rita (feu Léo Duval), feu Hervé (feu Annette Bourgault), feu Janine (feu Anatole Robichaud).

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à exprimer sa reconnaissance envers sa fille Hélène et sa petite-fille Carol-Ann pour leur présence soutenue et rassurante. Des remerciements également au personnel de la résidence Quartier Sud pour leur accompagnement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, 4715, Avenue des Replats, Québec (Québec) G2J 1B8.

**Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire**

**C. Lavoie & Fils (De la Durantaye et Fils)**  
18, du Foyer Sud  
Saint-Pamphile

**Samedi le 24 janvier 2026 à compter de 12 h. Une cérémonie commémorative aura lieu le samedi 24 janvier 2026 à 15 h à la résidence funéraire. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial du Parc.**

Pour renseignements ou messages de condoléances :



418 356-3822, sans frais : 1 888 430-3822, télécopieur : 418 356-5230, courriel : [clavoie@deladurantaye.qc.ca](mailto:clavoie@deladurantaye.qc.ca), Site web : [www.deladurantaye.qc.ca](http://www.deladurantaye.qc.ca). Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

## Concert de l'ensemble vocal Chœur Joly

C'est sous la présidence d'honneur de Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud, et au profit de la Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli que l'ensemble vocal Chœur Joly présentera son tout nouveau concert intitulé *À vos amours!* à l'église de Saint-Jean-Port-Joli le samedi 14 février à 15 h (remis au lendemain en cas de mauvaise température).

Les amoureux de belle musique, de poésie et de patrimoine, et les amoureux tout court ne voudront pas manquer ce concert de la Saint-Valentin présenté par l'ensemble vocal Chœur Joly, qui pour l'occasion sera dirigé par Josée Fortin, compositrice, harmonisatrice et cheffe de chœur de grande renommée, et récipiendaire de l'Ordre du mérite choral du Québec.

Cet événement-bénéfice rassemblera la communauté port-jolienne et des environs autour d'un même élan de solidarité

pour soutenir les travaux d'entretien que l'église locale, classée aux biens culturels du Québec, exige pour sa conservation.

Une belle occasion de souligner la fête des amoureux du patrimoine.

Les billets sont en vente au presbytère de Saint-Jean-Port-Joli, aux boutiques Conter fleurette et La Fée Minine de Saint-Jean-Port-Joli, auprès des choristes au 418 508-1447, et à l'entrée le jour du concert.

Source : *Le Chœur Joly*

## La Mosaïque bibliothèque de La Pocatière présente Mes lunettes d'enfant

Après les Fêtes, la population est invitée à voir l'exposition *Mes lunettes d'enfant*, et conserver son cœur d'enfant.

Orthopédagogue, autrice jeunesse et artiste, le parcours de Gisèle Desroches s'est fait autour de l'univers de l'enfance. C'est pour reconnecter avec son enfant intérieur qu'elle s'est mise à découper des images dans des catalogues de littérature jeunesse. En jouant avec ces images colorées, en les déplaçant et en les replaçant, Gisèle invente des histoires et crée des scènes. Elle partage ses collages-tableaux pour le simple plaisir des yeux, ou pour que le public invente à son tour des contes et des rêves magiques.

En plus de l'exposition, Gisèle Desroches proposera le samedi 31 janvier à 10 h 30 l'activité familiale *Dessine-moi un collage*. Les participants pourront profiter d'un conte, et en créer un par la suite à partir des œuvres de l'artiste. L'exposition se terminera le 4 mars. Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les mardis et jeudis de 12 h 30 à 20 h, les mercredis et vendredis de 9 h à 16 h 30, et les samedis de 10 h à 15 h. (ML)



La Mosaïque bibliothèque présente *Mes lunettes d'enfant* par Gisèle Desroches.  
Photo : Courtoisie

**OFFRE D'EMPLOI**

**GÉRANT(E) DE FERME (ÉLEVAGE DE POULETS)**

Le Centre d'emploi agricole de la Chaudière-Appalaches recherche un gérant(e) pour une ferme avicole bien établie et située dans la région de L'Islet. L'exploitation compte 60 000 poulets répartis dans trois poulaillers installés sur le site de la ferme. L'équipe en place est expérimentée et motivée à transmettre son savoir. Plusieurs perspectives d'évolution sont envisageables et l'employeur recherche une personne passionnée, prête à s'investir comme si la ferme était la sienne.

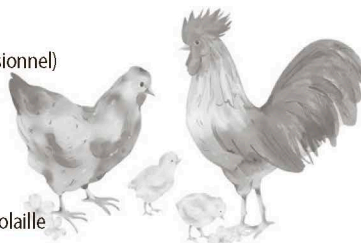
**Responsabilités principales**

Vous serez responsable de la gestion complète de la ferme et de toutes les opérations quotidiennes, notamment :

- Gestion de l'élevage des poulets, suivi de leur croissance et détection des anomalies ou signes de maladies
- Gestion de l'inventaire de moulée et des approvisionnements
- Exécution des tâches selon la production et les protocoles établis
- Application des règles de biosécurité et d'assainissement
- Gestion de l'entretien des bâtiments, des équipements et des aires de travail
- Opération de la machinerie

**Profil recherché**

- Permis de conduire valide (Classe 3, un atout – occasionnel)
- Autonomie, polyvalence et débrouillardise
- Habiletés manuelles et bonne forme physique
- Bonnes connaissances technologiques
- Personne calme, posée et consciencieuse
- Expérience en production animale : un atout
- Aisance à observer, analyser et être à l'écoute de la volaille



**Conditions de travail**

- Poste permanent, temps plein, avec une fin de semaine sur deux (à discuter)
- Salaire : à discuter selon l'expérience
- Bonus de rendement
- Hébergement disponible sur le site de la ferme

Vous êtes le candidat idéal si... Vous souhaitez évoluer dans une entreprise où la qualité du travail est reconnue et où la charge de travail est équilibrée pour favoriser votre réussite.

**Pour postuler :** CEA de Chaudière-Appalaches - Saint-Georges  
2550, 127<sup>e</sup> Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1  
Tél. : 418 228-5588 • ceachaudiereappalaches@upa.qc.ca

**ou contacter :** Benoit Ouellet au 418 241-8403

0420E0226

**AU CŒUR DE L'ACTION**

Développement et Paix  
CARITAS CANADA 50 ANS DE SOLIDARITÉ

devp.org | 1 888 234-8533 @devpaix

**OFFRE D'EMPLOI**

**LA RÉSIDENCE DUPUIS SAINT-PASCAL**

**526, boul. Hébert, Saint-Pascal**  
est actuellement à la recherche de candidats(es) pour le poste suivant :

**PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES**

Poste de jour, soir, nuit

Compétences requises :  
APRPA, LOI 90, PDSB, RCR

Salaire à discuter

Pour toute information : rpdup12@hotmail.com ou  
**418 607-0521** et demandez Annie ou Gaetan

7536H0326

**Électromécanicien (soir)**

Emploi permanent **TEMPS PLEIN**

Prolam est à la recherche d'un électromécanicien pour compléter son équipe de maintenance de soir.

**Description**

- Effectuer l'entretien préventif de l'ensemble des équipements de l'usine;
- Effectuer l'entretien lors des urgences;
- Émettre un diagnostic lors d'une panne et prendre les moyens nécessaires pour effectuer la correction dans un délai raisonnable;
- Être sécuritaire lors de ces déplacements dans l'usine;
- Avoir le soucis du travail bien fait;
- Avoir l'esprit d'initiative et débrouillardise;
- Avoir un bon esprit d'équipe.

**Prérequis à l'emploi**

- DEP en électromécanique ou équivalent
- Expérience dans le secteur de la maintenance industrielle

Contactez-nous par courriel  
au [rh@prolamfloors.com](mailto:rh@prolamfloors.com)



4519E0226



**PROLAM**



**OFFRE D'EMPLOI**  
**COORDONNATEUR(TRICE) DU**  
**CAMP DE JOUR - Emploi étudiant**

Les Municipalités de Rivière-Ouelle et de Saint-Denis-De La Bouteillerie souhaitent recruter un(e) coordonnateur(trice) du camp de jour dynamique, organisé(e) et créatif(ve) pour assurer la planification, la gestion et le bon déroulement du camp de jour offert conjointement par deux municipalités.

**Principales responsabilités**

- Procéder au recrutement, à la sélection et à l'embauche des animateurs et accompagnateurs.
- Élaborer la programmation complète du camp de jour pour les deux municipalités (activités, sorties, thématiques, logistique).
- Préparer les outils, horaires, politiques et procédures nécessaires au fonctionnement du camp.
- Assurer la coordination générale pendant la période estivale : supervision des animateurs, gestion quotidienne, communication avec les parents et les municipalités.
- Veiller au respect des normes de sécurité, des politiques municipales et des bonnes pratiques en animation.
- Collaborer avec les services municipaux pour la logistique, les installations et les besoins matériels.
- Produire les rapports et bilans requis en fin de saison.

**Profil recherché**

- Expérience en animation, coordination ou gestion de camp de jour.
- Leadership positif, sens de l'organisation et capacité à gérer plusieurs priorités.
- Aptitude à travailler avec les jeunes et à superviser une équipe.
- Créativité, autonomie et excellente communication.
- Atouts : formation en loisirs, intervention, éducation ou domaine connexe; premiers soins.

**Conditions de travail**

- Temps partiel dès le mois de mars (planification, recrutement, programmation).
- Temps plein durant l'été, jusqu'à la mi-août.
- Allocation pour cellulaire : 30 \$ / mois pour la durée du contrat
- Salaire : 22 \$ / heure; un contrat d'environ 600 h
- Travail pour deux municipalités, en collaboration avec leurs équipes respectives.

**Pour postuler**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature par courriel, à [dg@riviereouelle.ca](mailto:dg@riviereouelle.ca) et incluant une **lettre de motivation** et leur **curriculum vitæ**.

9233E030

## De nouveaux ateliers artistiques pour éveiller la pensée

Le Café culturel Tempête de Saint-Jean-Port-Joli innove cet hiver en proposant une série d'ateliers artistiques intitulée *Pratiquer l'art, éveiller la pensée*. Conçue comme un espace de création et de réflexion, cette initiative invite les participants à explorer l'imaginaire à travers les couleurs, les formes, le corps, le langage et les symboles.

JOSÉ D. SOUCY

Chaque atelier s'amorce par un court volet théorique, suivi d'une proposition créative. Les participants sont ensuite invités à prendre un temps de recherche et de réflexion afin de planifier leur œuvre, avant de passer à la création proprement dite. Les rencontres se concluent par une discussion collective portant sur le processus artistique et les œuvres réalisées, favorisant ainsi le dialogue et le partage.

La formule se veut souple et accessible : il est possible de s'inscrire à un atelier ponctuel, ou de participer à l'ensemble de la série. Les ateliers coûtent

5 \$ par présence, que ce soit pour une personne seule ou pour une famille. L'inscription doit être effectuée par téléphone ou par courriel au moins sept jours avant l'atelier choisi.

La programmation s'échelonne de janvier à avril : nature morte au pastel (14 janvier), dessin du corps au plomb et à l'argile (28 janvier), exploration de l'espace par le dessin à la règle et au feutre (11 février), mots et broderie (25 février), tarot et collage (11 mars), ainsi que trois ateliers consacrés au naturalisme et à la peinture à l'huile (25 mars, 8 et 22 avril).

Les ateliers ont lieu les mercredis de 18 h à 19 h 30, à la Maison communautaire Joly située au 318, rue Verreault, local 7. Pour information et inscription :

418 351-5525, ou par courriel à [deschenes.blanche@gmail.com](mailto:deschenes.blanche@gmail.com). Une invitation à créer, à penser... et à se laisser surprendre.

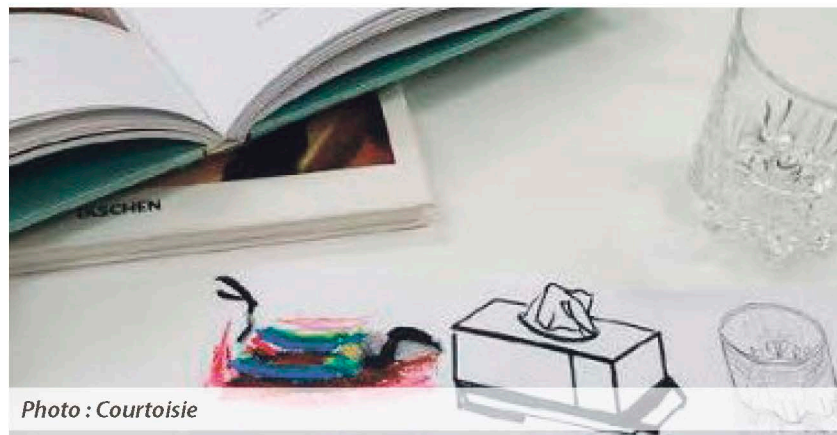


Photo : Courtoisie

## Défaite du Pavage Jirico

Après un retour au jeu en douceur à la suite du congé des Fêtes, la Ligue de hockey Côte-Sud retrouvait son rythme habituel le week-end dernier avec la présentation de cinq rencontres, dont quatre disputées le vendredi 9 janvier, et une autre en début de soirée le dimanche 11 janvier du côté de Sainte-Marie. Une séquence déterminante au classement général, alors que l'écart entre les équipes de tête demeure mince.

JOSÉ D. SOUCY

Au Centre récréatif de Saint-Gilles, les Mercenaires de Lotbinière ont profité de l'appui de 450 spectateurs pour signer un gain convaincant de 5-2 face au Décor Mercier de Montmagny, s'emparant ainsi seuls du premier rang du circuit.

Les locaux ont rapidement imposé leur rythme en première période en prenant les devants 3-0. Serin Ntibashoboyé a ouvert la marque à 1:58 avec son onzième de la saison, avant que Mickaël Bélanger n'ajoute deux buts en avantage numérique, à 4:32 et à 12:50. Entre les deux, Jordan Hewey a lui aussi inscrit son onzième filet de la campagne à 12:50, sur des aides de Bélanger et Ntibashoboyé.

Le Décor Mercier a toutefois montré du caractère en deuxième période. François Gagnon a réduit l'écart à 1:03, puis Pierre-Luc Dion a ramené Montmagny à un seul but à 12:07. Jordan Pitt a ensuite redonné un coussin aux Mercenaires en marquant sans aide à 13:14.

Louis-Philippe Lessard, aidé de Guillaume Linteau et de Ntibashoboyé, a scellé l'issue du match en troisième période. Les Mercenaires ont dominé 43-31 au chapitre des tirs au but, la victoire allant au gardien Ludovic Boisvert.

### Les Éperviers font tomber le Pavage Jirico

À Saint-Charles, les Éperviers retrouvaient leurs partisans après une défaite subie la semaine précédente à Montmagny. Face au Pavage Jirico de

Saint-Jean-Port-Joli, alors comeneur du classement, les Bellechassois ont livré une solide performance pour l'emporter 3-2.

Alexi Hudon a inscrit le seul but de la première période à 6:42. Tyler Cantin a doublé l'avance des siens en avantage numérique à 5:25 en deuxième période. Le Pavage Jirico a répliqué rapidement par l'entremise de Jean-Philippe Bisson, assisté d'Émile Lambert, avant que Frédérick Couture ne crée l'égalité à 5:59 du troisième engagement.

Malgré une légère domination des visiteurs au chapitre des tirs en troisième période, les Éperviers ont trouvé le moyen de reprendre l'avantage pour de bon. Charles Bergeron a inscrit le but gagnant à 13:02 en supériorité numérique, complétant une belle manœuvre amorcée par Gabriel Bouchard et Tyler Cantin. Devant le filet, Mikaël Grenier a été solide, repoussant 27 des 29 tirs dirigés vers lui.

### Un classement toujours très disputé

À la suite de ces rencontres, les Mercenaires de Lotbinière occupent seuls le premier rang du classement général de la LHCS avec 23 points, devançant Saint-Jean-Port-Joli par deux points et Montmagny par trois, tout en ayant un match en main sur ces deux formations. Derrière, Saint-Joseph suit avec 19 points, devant Saint-Damien (17), puis Saint-Charles et Sainte-Marie (15), alors que Saint-Prospère ferme la marche avec 10 points.

## AVIS LÉGAUX



COLLÈGE  
DES MÉDECINS  
DU QUÉBEC

### AVIS DE RADIATION

(dossier : 24-2025-01219)

AVIS est donné, par les présentes, que le Dr Jean Hudon (permis 81060), exerçant la profession de médecin (médecine de famille) à La Pocatière (Québec), a plaidé coupable devant le conseil de discipline du Collège des médecins du Québec, des infractions qui lui étaient reprochées :

- d'avoir, à La Pocatière, entre le ou vers le 25 juillet 2012 et le ou vers le 25 juin 2024, traité le patient A, une personne avec qui il existait une relation susceptible de nuire à la qualité de son exercice (chef 1)
- d'avoir, à La Pocatière, entre le ou vers le 1<sup>er</sup> mars 2012 et le ou vers le 6 octobre 2024, traité le patient B, une personne avec qui il existait une relation susceptible de nuire à la qualité de son exercice (chef 2)

Le 5 décembre 2025, le conseil de discipline a imposé au Dr Hudon, une période de radiation temporaire de 4 mois sous chacun des chefs 1 et 2 de la plainte. Ces périodes de radiation doivent être purgées de façon concurrente.

Le Dr Jean Hudon est donc radié du tableau de l'ordre pour une période de radiation temporaire totalisant 4 mois à compter du 8 janvier 2026.

Le présent avis est donné en vertu des articles 156 et 180 du *Code des professions*.

Montréal, le 8 janvier 2026

Linda Bélanger, avocate  
Secrétaire du conseil de discipline

Aux personnes intéressées par les projets de règlements adoptés dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme, lesdits règlements étant identifiés à la section 1 du présent avis.

### 1. LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Lors d'une séance tenue le 12 janvier 2026, le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté, par résolution, les projets de règlements suivants :

- Projet de règlement numéro 419-2026 relatif au plan d'urbanisme
- Projet de règlement de zonage numéro 420-2026
- Projet de règlement de construction numéro 421-2026
- Projet de règlement de lotissement numéro 422-2026
- Projet de règlement numéro 423-2026 sur l'administration des règlements d'urbanisme

Ces projets de règlements sont adoptés dans le cadre d'un processus de révision du plan et des règlements d'urbanisme de la Ville de Saint-Pascal à la suite de l'entrée en vigueur, le 24 novembre 2016, du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska. En plus d'assurer la concordance aux objectifs du SADR et aux dispositions du document complémentaire, cette révision permet d'actualiser et d'harmoniser les outils d'urbanisme municipaux, lesquels n'ont pas fait l'objet d'une refonte depuis leur adoption en 2005.

### 2. OBJETS DES RÈGLEMENTS

#### 2.1 PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 419-2026 RELATIF AU PLAN D'URBANISME

Le projet de règlement numéro 419-2026 relatif au plan d'urbanisme remplace le Règlement numéro 85-2005 adoptant le plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Pascal ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la Ville de Saint-Pascal.

#### Résumé du plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme est un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique du territoire et qui traduit une vision d'ensemble sur les intentions et les choix collectifs pour le développement futur du territoire.

Il précise à l'échelle locale la planification du territoire contenue dans le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska.

En plus d'assurer l'harmonisation des instruments de planification, la révision du plan d'urbanisme vise à mettre en œuvre et/ou à actualiser les démarches de planification entreprises ou à entreprendre par la Ville de Saint-Pascal. Plus précisément, le plan d'urbanisme établit des priorités de développement et d'aménagement autour d'axes stratégiques tels que la consolidation du pôle urbain, la valorisation du patrimoine, le dynamisme commercial, la prospérité industrielle, une agriculture harmonieuse, le développement touristique et une gestion environnementale responsable.

Un plan d'urbanisme doit comprendre, obligatoirement, quatre éléments :

- 1° Les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité;
- 2° Les grandes affectations du sol et les densités de son occupation;
- 3° Le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport;
- 4° L'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbaine, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

#### Les grandes orientations d'aménagement du territoire

Les grandes orientations de l'aménagement font valoir les principaux enjeux issus à la fois des préoccupations et des intentions de la municipalité qui guident le plan d'urbanisme. Il s'agit d'une composante obligatoire du plan d'urbanisme tel que défini à la Loi.

Les grandes orientations d'aménagement constituent le fondement du plan d'urbanisme. Ces orientations et les objectifs qui en découlent reflètent les choix que la Ville de Saint-Pascal prendra en matière d'aménagement de son territoire. Ces lignes directrices seront traduites concrètement via les stratégies d'intervention, qui sont les moyens de mise en œuvre du plan d'urbanisme. Ces stratégies peuvent se définir notamment, par le cadre réglementaire, des politiques ciblées, des programmes d'aide, une campagne d'information ou des projets d'aménagement, d'équipements ou d'infrastructures spécifiques.

Les orientations se déclinent en sept thèmes :

#### Orientation 1 – Affirmer le leadership de Saint-Pascal et son rôle de centre de services au cœur de la MRC de Kamouraska

- Consolider les quatre grands pôles commerciaux de Saint-Pascal afin de renforcer leur vocation, leur attractivité, leur desserte et pour limiter la diffusion commerciale
- Maintenir et diversifier les services publics, institutionnels et communautaires au centre de Saint-Pascal
- Faciliter l'implantation de services professionnels dans une perspective d'accroître l'offre pour ce type de commerce à Saint-Pascal

#### Orientation 2 – Un environnement urbain attrayant et bénéfique pour la santé grâce à des interventions d'aménagement qui favorisent les déplacements actifs, les espaces verts et l'embellissement de la Ville

- Augmenter les aménagements favorables aux déplacements actifs avec une perspective de développement intégré
- Améliorer l'embellissement des propriétés privées et des espaces publics pour créer un environnement esthétique et accueillant
- Développer l'accès public aux espaces naturels à proximité

#### Orientation 3 – Un accès à la propriété, ainsi qu'à des logements pour tous et pour tous les besoins afin de répondre à l'enjeu de pénurie de logements

- Encourager le développement d'unités d'habitation de qualité, diversifié et en quantité suffisante pour répondre à la demande présente et future, tout en rationalisant les services publics (aqueduc,

égouts, voirie) de la ville.

#### Orientation 4 – Protéger et valoriser le patrimoine bâti local

- Continuer la progression de la protection du patrimoine bâti et paysager du noyau urbain et de l'espace rural

#### Orientation 5 – Prioriser des routes sécuritaires et établir les conditions favorables pour la mise en place de modes de transport collectifs efficaces et adaptés aux réalités locales

- Améliorer la sécurité du réseau viaire
- Augmenter la part modale en transport collectif municipal, intermunicipal et régional

#### Orientation 6 – Optimiser le déploiement des activités industrielles et touristiques du territoire, tout en collaborant à la mise en valeur du territoire agricole

- Favoriser l'émergence d'activités industrielles conciliantes
- Répondre aux besoins des touristes et des visiteurs en matière d'hébergement et d'offres touristiques
- Participer au développement et à la mise en valeur du territoire agricole

#### Orientation 7 – Mettre l'environnement au cœur des décisions locales afin de s'adapter aux changements climatiques, à la protection de l'eau potable et des milieux naturels

- Établir un meilleur contrôle des sources d'eau potable
- Maintenir et bonifier la forêt urbaine et améliorer le verdissement de manière à réduire les îlots de chaleur
- Réduire les gaz à effet de serre par des gestes concrets

#### Le cadre de gestion territoriale : les grandes affectations du territoire et les densités d'occupation

Les grandes affectations et les densités d'occupation sont des composantes obligatoires du plan d'urbanisme. Elles expriment la vocation dominante souhaitée pour les différents secteurs du territoire et, par la même occasion, l'organisation des principaux pôles d'activités qui caractérisent le territoire et qui sont conséquentes avec les grandes orientations et les objectifs d'aménagement.

Elles indiquent également la densité d'occupation permise ainsi que les usages pouvant être autorisés en vertu du règlement de zonage, lesquels doivent être conformes aux usages permis dans les grandes affectations du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska.

- **Urbaine** – Cette affectation correspond au cœur de la ville, et représente les concentrations urbaines actuelles ainsi que les espaces que la Ville souhaite réserver pour l'expansion future. Généralement, dans ce type d'affectation, on retrouve le regroupement des habitations, des équipements récréatifs et institutionnels, des industries et des commerces et des services.
- **Agricole** – Concerne la zone agricole permanente décrétée par le gouvernement du Québec. Elle inclut les milieux agricoles dynamiques comprenant de vastes espaces homogènes dont la principale activité est l'agriculture et ses activités connexes.
- **Agroforestière** – Cette affectation représente le territoire boisé et peu développé. Il s'agit d'espaces hétérogènes dont le couvert forestier prédomine et se caractérise par une agriculture moins intensive. On peut y pratiquer le plein air extensif, l'agriculture, la foresterie et l'extraction.

Les densités d'occupation du sol sont exprimées en termes de nombre de logements à l'hectare. Il s'agit d'une densité nette moyenne dont le calcul se fait par zone.

#### 2.2 PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 420-2026

Le projet de règlement de zonage numéro 420-2026 a pour objet de remplacer le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la Ville de Saint-Pascal.

Il contient des dispositions propres à certaines zones. Ces dernières sont illustrées au plan de zonage faisant partie intégrante du projet de règlement et peuvent être consultées selon les modalités indiquées à la fin du présent avis. Le règlement doit faire l'objet d'une approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Ce règlement a pour but de réglementer l'utilisation du sol et des bâtiments sur le territoire. Il vise plus précisément à en ordonner le cadre physique et les activités qui y ont lieu.

#### a) Division du territoire en zones

L'objectif est de regrouper les usages et les constructions offrant des caractéristiques similaires et étant compatibles entre eux. Le territoire est divisé en zones et chaque zone comporte un numéro d'identification auquel sont attachées une ou deux lettres indiquant l'utilisation dominante :

- R Résidentielle
- RZ Résidentielle de réserve
- RZI Résidentielle de réserve libre immédiatement
- M Mixte
- C Commerciale
- I Industrielle
- P Publique et institutionnelle
- A Agricole
- AF Agroforestière
- ID îlot déstructuré

#### b) Nomenclature des usages

Révision de la classification selon le Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF) du Manuel d'évaluation foncière du Québec, édition 2014, qui ne concerne que les usages principaux. Les usages sont regroupés en huit (8) groupes d'usages en fonction de la compatibilité de leurs caractéristiques physiques, de leur impact sur le milieu environnant et l'environnement, de leur degré d'interdépendance et/ou de la propriété :

- H Habitation
- C Commerces de consommation et de services
- I Industriel
- P Public et institutionnel
- R Récréation
- F Forêt
- A Agriculture
- Co Conservation

Le règlement de zonage contient également les éléments suivants :

- Dispositions générales applicables aux usages et aux bâtiments
- Usages, bâtiments et constructions complémentaires et temporaires
- Aménagement des terrains
- Stationnement
- Affichage
- Entreposage extérieur
- Normes spécifiques à certains bâtiments et usages
- Contraintes naturelles
- Contraintes anthropiques et usages contraignants
- Territoires d'intérêt
- Normes spécifiques pour le territoire agricole
- Gestion des droits acquis

### 2.3 PROJET DE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 421-2026

Le projet de règlement de lotissement numéro 421-2026 a pour objet de remplacer le Règlement de lotissement numéro 88-2005 de la Ville de Saint-Pascal ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la Ville de Saint-Pascal.

Le règlement de lotissement a pour but de régir la subdivision du territoire en terrain (opération cadastrale) et de contrôler la structuration et l'organisation du développement selon l'utilisation du sol et la densité de construction souhaitées, l'environnement naturel ou selon la desserte en services d'aqueduc/d'égouts.

Le règlement de lotissement régit, entre autres, les éléments suivants :

- Les dimensions et la superficie minimale des terrains;
- Les normes de conception du réseau routier (dimensions, configuration, tracé).

### 2.4 PROJET DE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 422-2026

Le projet de règlement de construction numéro 422-2026 a pour objet de remplacer le Règlement de construction numéro 89-2005 de la Ville de Saint-Pascal ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la Ville de Saint-Pascal.

Le règlement de construction prévoit des dispositions particulières concernant les normes de construction. En effet, il permet à la Ville de contrôler la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire de la structure d'un bâtiment en régissant la nature des matériaux autorisés et la façon de les assembler.

Il régit, entre autres, les éléments suivants :

- La fondation d'un bâtiment;
- Les ouvertures;
- Les raccordements;
- La fortification et la protection des bâtiments;
- La sécurité des bâtiments, les constructions ou ouvrages dangereux, inachevés, abandonnés, endommagés, démolis ou déplacés.

### 2.5 PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 423-2026 SUR L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Le projet de règlement numéro 423-2026 sur l'administration des règlements d'urbanisme a pour objet de remplacer le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 86-2005 de la Ville de Saint-Pascal ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la Ville de Saint-Pascal.

Le règlement d'administration des règlements d'urbanisme a pour but d'établir les exigences relatives à tous les types de permis et certificats, d'encadrer les pouvoirs et devoirs du fonctionnaire désigné et de définir les obligations d'un propriétaire, occupant ou requérant.

## 3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 9 février 2026 à 19 h** au Centre socioculturel, au 470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal. Au cours de cette assemblée publique seront expliqués les projets de règlement et les conséquences de leur adoption.

Au cours de cette séance de consultation publique, les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur ces projets de règlements.

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville à l'adresse Web <https://www.villesaintpascal.com/fr/vie-municipale/consultation-publique> ainsi qu'à l'hôtel de ville, sur rendez-vous au 465, rue Taché, Saint-Pascal, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Fait à Saint-Pascal, ce 14<sup>e</sup> jour de janvier 2026.

La greffière  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

034H0326 3



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT  
M.R.C. DE KAMOURASKA

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Sylvie Dionne, greffière-trésorière de la susdite municipalité

**QUE** lors d'une séance tenue le 13 janvier 2026, le conseil a adopté le projet de règlement no 57-26 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments;

**QU'**une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 février 2026, à 19 h 30, au centre communautaire sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou une autre personne désignée par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

**QUE** ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** le projet de règlement concerne le territoire de toute la municipalité;

**QUE** le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 12, avenue des Érables, à Saint-Gabriel-Lalemant.

**DONNÉ** à Saint-Gabriel-Lalemant ce 14 janvier 2026.

Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

0330E0326

Avis publics



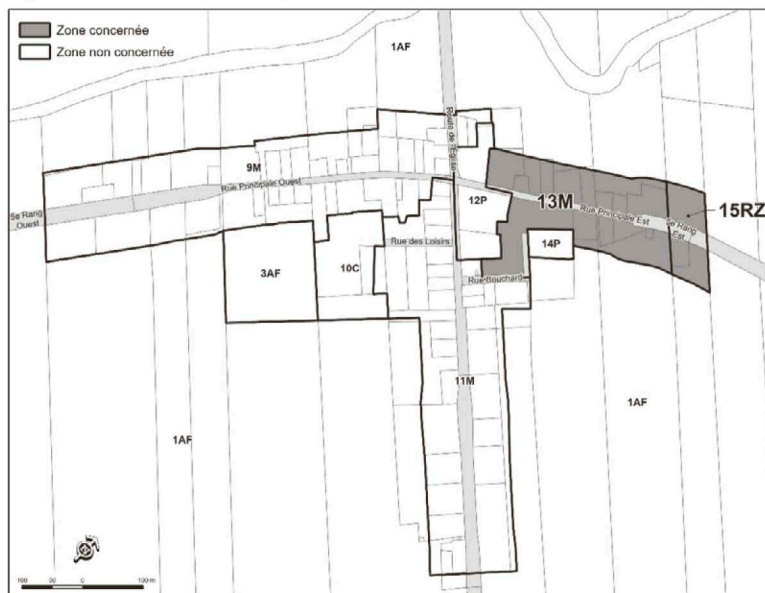
SAINT-JOSEPH  
DE-KAMOURASKA

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA  
MRC DE KAMOURASKA

## AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage :

1. Que lors de la séance tenue le 12 janvier dernier, le conseil de la municipalité a adopté le PREMIER projet de « **Règlement numéro 303-2026 visant à modifier le règlement de zonage numéro 293-2025 afin de modifier les zones 13M et 15RZI en lien avec la permutation d'une aire de réserve** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 février 2026, à 20 h 00, à la salle du conseil sur le premier projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que ledit projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire, soit la modification des zones 13M et 15RZI.
4. Que le projet de règlement vise à modifier les zones 13M et 15RZI afin de rendre effective la permutation d'une aire de réserve. La modification visée par le présent règlement est illustrée sur le plan suivant :



5. Qu'à compter de la signification du présent avis et jusqu'à la tenue de l'assemblée publique de consultation, le projet de règlement peut être consulté, par tout intéressé, aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 140-A, route de l'Église, à Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Donné à Saint-Joseph-de-Kamouraska, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.

René Dufour  
Directeur général et greffier-trésorier

0335H0326

## AVIS PUBLIC

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

### CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DÉLIMITATION DE NOUVEAUX SECTEURS À POTENTIEL ACÉRICOLE À PRIORISER DANS LES FORÊTS DU DOMAINE DE L'ÉTAT

Du 16 janvier au 14 février 2026

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts invite la population à participer à la consultation publique portant sur la délimitation de nouveaux secteurs à potentiel acéricole à prioriser dans 11 régions du Québec. Des permis d'intervention pour la culture et l'exploitation d'une érablière à des fins acéricoles pourraient être délivrés pour ces secteurs des forêts publiques de votre région.

Cette consultation vise des forêts publiques dans les régions suivantes :

- **Abitibi-Témiscamingue**  
819 763-3388  
[abitibi-temiscamingue.foret@mrfn.gouv.qc.ca](mailto:abitibi-temiscamingue.foret@mrfn.gouv.qc.ca)
- **Bas-Saint-Laurent**  
418 727-3710  
[bas-saint-laurent.foret@mrfn.gouv.qc.ca](mailto:bas-saint-laurent.foret@mrfn.gouv.qc.ca)
- **Capitale-Nationale**  
418 643-4680  
[capitale-chaudiere.foret@mrfn.gouv.qc.ca](mailto:capitale-chaudiere.foret@mrfn.gouv.qc.ca)
- **Chaudière-Appalaches**  
418 643-4680  
[capitale-chaudiere.foret@mrfn.gouv.qc.ca](mailto:capitale-chaudiere.foret@mrfn.gouv.qc.ca)
- **Centre-du-Québec**  
418 643-4680  
[centreduquebec.foret@mrfn.gouv.qc.ca](mailto:centreduquebec.foret@mrfn.gouv.qc.ca)
- **Estrie**  
819 820-3190  
[estrie.foret@mrfn.gouv.qc.ca](mailto:estrie.foret@mrfn.gouv.qc.ca)
- **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**  
418 388-2125  
[gaspesie-iles-de-la-madeleine.foret@mrfn.gouv.qc.ca](mailto:gaspesie-iles-de-la-madeleine.foret@mrfn.gouv.qc.ca)
- **Lanaudière**  
819 425-6375  
[lanaudiere.foret@mrfn.gouv.qc.ca](mailto:lanaudiere.foret@mrfn.gouv.qc.ca)
- **Laurentides**  
819 425-6375  
[laurentides.foret@mrfn.gouv.qc.ca](mailto:laurentides.foret@mrfn.gouv.qc.ca)
- **Mauricie**  
819 371-6151  
[mauricie.foret@mrfn.gouv.qc.ca](mailto:mauricie.foret@mrfn.gouv.qc.ca)
- **Outaouais**  
819 246-4827  
[outaouais.foret@mrfn.gouv.qc.ca](mailto:outaouais.foret@mrfn.gouv.qc.ca)

#### Participer à la consultation publique

Vous avez jusqu'au 14 février 2026 à 23 h 59 pour consulter les nouveaux secteurs proposés et transmettre vos commentaires : [Quebec.ca/consultations-potentiels-acericoles](http://Quebec.ca/consultations-potentiels-acericoles).



#### Communiquer avec nos équipes en région

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec votre bureau régional. Les coordonnées de ces bureaux sont indiquées plus haut, dans la liste des régions visées.

Québec

4160N0326

#### CLUB DES 50 ANS ET PLUS

##### Saint-Alexandre

**SOIRÉE.** Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à soirée avec le musicien Ti-Brin. Au programme : goûter et prix de présence. Date : le vendredi le 23 janvier 2026 à 8h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 10 \$. Pour réservation : Diane Chouinard (418-495-3209) ou Béatrice Bélanger (418-495-1153 / 418-495-5364.) Bienvenue à tous.

##### Saint-Bruno-de-Kamouraska

**DÎNER DE LA SAINT-VALENTIN.** Le Club des 50 ans et plus de Saint-Bruno-de-Kamouraska vous invite à son dîner de la Saint-Valentin. Date : le dimanche 8 février 2026 à 11h30. Lieu : la salle municipale. Au programme : vin d'honneur et tirage de prix de présence. Prix : 25\$. Pour réservation : Micheline Dionne au 418-492-5281 ou michelinedionne5281@gmail.com. Bienvenue à tous !

##### Saint-Onésime-d'Ixworth

**DÎNER.** Le Club du Renouveau - Âge d'Or de Saint-Onésime vous invite à son prochain dîner qui aura lieu le mardi 27 janvier 2026 à 12 h. Lieu : la salle Les Générations. Vous pouvez réserver ou obtenir des informations en contactant André Hudon au 418-856-1559 / 418-856-4308 ou par courriel à «andrhudon60@gmail.com».

#### CLUB RAYON D'OR

##### Sainte-Hélène

**DÎNER MENSUEL.** Prenez note que notre prochain dîner aura lieu le jeudi 5 février 2026. Réservation au 418 492-7171

#### DÉVELOPPEMENT ET LOISIRS

##### Sainte-Hélène

**TOURNOI DE HOCKEY « La Classique Héritage »** le 24 janvier 2026 dès 9h au Centre des Loisirs (6003, rue Adélar-Lapointe) de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Venez encourager les joueurs! Bienvenue à tous!

**DÉJEUNER** au Club de motoneige Les Loups et au Club de ski de fond Les Pentes-Ouf (5201, route du Pont-de-Broche à Sainte-Hélène-de-Kamouraska) le 25 janvier 2026 de 10h30 à 12h30. Toujours excellent et abordable. Bienvenue à tous!

**DISCO-PATIN ET GLISSADE LUMINEUSE** le 30 janvier 2026 dès 18h au Centre des Loisirs (6003, rue Adélar-Lapointe) de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Musique et lumières disco pour égayer la soirée pour tous! C'est gratuit!

#### GRUPE SANTÉ-ENTRAIDE

##### Saint-Joseph-de-Kamouraska

**DÎNER.** Le Groupe Santé-Entraide de Saint-Joseph-de-Kamouraska, vous invite au dîner du mois qui aura lieu le mercredi 28 janvier 2026, à la salle Entraide/3e Âge, 139, route de l'Église. Bonne année 2026.

#### HEMA-QUEBEC

##### Saint-Pascal

**COLLECTE DE SANG.** Héma-Québec a un urgent besoin de sang! Un jour, c'est peut-être vous qui en aurez besoin! Une collecte de sang aura lieu prochainement. Date : le lundi 26 janvier 2026 de 13h30 à 19h30. Lieu : Centre socio-culturel, 470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal. SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (hema-quebec.qc.ca ou au 1 800 343-7264).

#### LES ALCOOLIQUES ANONYMES

##### Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418-867-3030, 1-888-857-4784, [www.aa.org](http://www.aa.org).

#### LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

**SOUPER DANSANT ET CARTES.** Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à un souper dansant avec l'orchestre Grenier Père & fils et une activité de cartes, le dimanche 25 janvier 2026. Déroulement des activités : cartes (libre) à 13h, début de la danse à 15h et souper à 17h. Lieu : la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Seuls les NON-MEMBRES doivent réserver leur place pour le souper avant le mercredi 21 janvier 2026, en communiquant avec le 418 359-2826 (laissez votre message). Le coût est de 20,00 \$ pour les membres et 22,00 \$ pour les non-membres.

#### LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél. : 1-844-725-2666.

#### NARCOTIQUES ANONYMES

##### -La Pocatière

**Groupe Revivre.** Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

##### -Rivière-du-Loup

**Groupe Courage.** Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

Saint-Pascal

### AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 418-2025 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2026, le Règlement numéro 418-2025 régissant les comptes de taxes pour l'année 2026.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Fait à Saint-Pascal, ce 13<sup>e</sup> jour de janvier 2026.

La greffière,  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

034HH0326 2

Saint-Pascal

### AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 417-2025 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2026, le Règlement numéro 417-2025 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2026.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Fait à Saint-Pascal, ce 13<sup>e</sup> jour de janvier 2026.

La greffière,  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

034HH0326

# Week-end chargé dans le Circuit sénior KRTB

Les Seigneurs de La Pocatière ont amorcé le week-end du bon pied le vendredi 9 janvier dernier, en s'imposant 6 à 3 face au Transport Denis Gosselin de Saint-Cyprien.

JOSÉ D. SOUCY

Menés tôt dans la rencontre, les Pocatois ont rapidement repris le contrôle du match, notamment grâce à une performance de deux buts de Gabriel Lizotte. Devant le filet, Samuel Sirois a été solide, repoussant 40 tirs pour mériter la première étoile, et permettre aux Seigneurs de grimper au classement.

### Victoires convaincantes

Samedi, l'Impérial de Saint-Pascal a profité de l'appui de 388 spectateurs pour signer une convaincante victoire de 6 à 2 contre les Panthères du Haut-Madawaska. Anthony Pelletier et Louis-Étienne Dionne ont chacun marqué deux fois, tandis que Santiago Murcia a récolté sa huitième victoire de la saison. Ce gain permet à Saint-Pascal de reprendre seul la tête du classement après onze semaines d'activité.

Dans l'autre rencontre de la soirée, les Prédateurs/Carquest du Témiscouata ont été sans pitié pour les Forestiers de Saint-Pamphile, l'emportant 9 à 1.

Olivier Dumont s'est encore illustré avec une récolte de cinq points, dont deux buts, alors que le capitaine Phélix Bossé et Benjamin Royer ont aussi contribué offensivement. Les Forestiers ont évité le blanchissage en toute fin de rencontre.

Au classement, l'Impérial mène avec 18 points, suivi des Prédateurs et du Frontalier à 17. Les Panthères glissent au quatrième rang, tandis que les Seigneurs s'installent seuls en cinquième position.



Photo : Circuit sénior KRTB

**NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE**

## Petites annonces

**PAYABLES AVANT LA PARUTION**

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

**TARIFICATION**

Parution (20 mots) ..... 9,00\$  
 Parution encadrée ..... 15,00\$  
 Mots additionnels ..... 0,25\$

**ASTROLOGIE**

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

Pliage - Recouvrement  
Moules de tôle  
Tôles à toitures à l'ancienne

**FERBLANTERIE DE L'EST INC.**

les Bardeaux TM  
REVÊTEMENT

Tél.: 418 492-1384  
Télec.: 418 492-6432  
Cell.: 418 860-6432

260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL

Gaétan Ouellet, prop.

**À VENDRE**

## Pommes de terre

PATATES ROUGES

Sac de 50 lb.

Mario Lavoie  
Ferme Lavoisine, Saint-Denis  
Rés.: 418 498-3307

**TARIFICATION (SUITE)**

Prière (max. 20 mots)..... 9,00\$  
 Prière longue ..... 18,00\$  
 Prière avec image..... 23,00\$

**Heure de tombée : mercredi 16 h 30**  
 Par téléphone : 418 492-2706, poste 101  
 Sans frais : 1 855 492-2706  
 Téléc. : 1 855 492 9706  
 Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

**Par la poste ou à nos bureaux :**  
 409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

**PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES\***

\*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

**LEMIEUX**

LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION,  
CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

**418.856.2824**

**Roma** Alternateurs et Démarreurs

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

**SPÉCIALITÉS :**

- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

**AUTRES :**

- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

151, Route 132, La Pocatière  
 418 856-6210 • 1 800 530-6210  
 altdem\_roma@hotmail.com

# SUDOKU

JEU N° 955

	6	9		2	5			
			1				2	
2				9		5		8
	9			3	2			5
			6					
		7				1		
4								
	7	3		5				
	8	1	9					6

### RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

9	7	2	2	3	4	6	1	8	5
6	1	8	1	4	8	1	3	2	6
6	9	5	9	7	1	3	5	4	2
2	7	1	3	2	6	1	8	9	4
7	9	7	4	8	9	6	1	4	3
4	5	2	6	1	4	8	9	3	5
5	7	3	2	6	4	5	8	1	9
1	9	8	7	3	2	6	4	5	1
2	4	6	8	7	5	6	8	3	9
7	3	5	1	6	8	9	2	4	1
1	3	4	2	5	7	1	8	6	9

# MOTS CROISÉS


**HORIZONTALEMENT**

1. Calembour — Moitié.
2. Dieu des musulmans — Roche argileuse.
3. Il est situé dans le thorax — Plaquette de terre cuite.
4. Ancien oui — Qui a rapport au nez.
5. Grande épée droite — Fait quelque chose.
6. Approuvé — Mange.
7. Prêtresse d'Héra — Ébranlé.
8. Il admire tout ce qui est en vogue — Donnet de la vie.
9. Sur le matelas — Double règle — Deux.
10. Nourriture pour le bétail — Rétrécissement d'un conduit.
11. Inflammation — Canal au bord de la mer.
12. Fameux — Fourrage.

**VERTICALEMENT**

1. Langue — Verrue du cheval.
2. Ministre de Dagobert Ier — Barque vénitienne.
3. Faire comme le duc — Sorte de balcon.
4. Châtiment — Arbuste des régions tropicales.
5. Scandaleuse — Terbium.
6. Cap espagnol — Disloquer.
7. D'accord — Jeune branche destinée à être greffée.
8. Parente — Durées de séjours dans un hôtel.
9. Diminution d'une douleur.
10. Tissu végétal épais — Oiseau au long cou.
11. Céréale à petit grain — Railler.
12. Absurde — Plus qu'un quart.

RÉPONSE DU JEU

S	R	E	S	H	E	R	L	E	T	E	R	S
R	E	I	E	T	E	R	I	T	E	R	I	S
O	N	E	T	S	N	I	O	N	E	T	I	S
I	I	I	T	E	D	R	A	V	S	E	D	R
N	T	I	M	E	N	T	O	N	S	O	N	S
E	P	O	C	O	S	E	C	O	T	I	O	T
E	R	E	G	N	I	E	R	E	S	E	R	E
O	C	O	S	T	O	C	O	S	T	O	C	O
P	A	V	A	S	A	V	A	S	A	V	A	S
F	I	L	I	N	O	M	A	N	O	M	A	N
L	I	N	K	A	V	L	A	V	L	A	V	L
S	M	I	O	S	T	E	M	O	S	T	E	M
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	



**INSTITUTION  
COLLÉGIALE  
DÉDIÉE À  
L'AGRO  
ALIMENTAIRE**



# PORTES OUVERTES 29 JANVIER

CAMPUS DE LA POCATIÈRE 18 H À 20 H

Inscris-toi : [itaq.ca](http://itaq.ca)

## FORMATIONS DEC



GESTION D'ENTREPRISE AGRICOLE



PRODUCTIONS ANIMALES



PRODUCTIONS VÉGÉTALES



TECHNIQUES ÉQUINES



TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

## FORMATION AEC



MASSOTHÉRAPIE ÉQUINE

# ITAQ

**INSTITUT DE  
TECHNOLOGIE  
AGROALIMENTAIRE  
— DU QUÉBEC —**